

Après la diffusion d'un reportage tendancieux sur France2
Le chargé d'affaires de l'ambassade de France à Alger convoqué au MAE P2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Dimanche 25 Janvier 2026 / N° 1255 / PRIX 20DA



Salon international
du tourisme de
Madrid (Espagne)
**Le pavillon national
à la cote** P4

CONFÉRENCE NATIONALE SUR LA RÉVISION TECHNIQUE DE LA CONSTITUTION ET DE LA LOI ÉLECTORALE Sifi Ghrieb défend une révision au service de la stabilité

*Le Palais des nations a accueilli, hier, la
conférence nationale dédiée au projet de
loi portant amendement technique de la
Constitution et au projet de loi organique
relatif au régime électoral.*

P3



MOHAMED SEGHIR SAADAQUI , MINISTRE DE L'EDUCATION : « LE SECTEUR A BESOIN D'UN DISCOURS APAISÉ » P5



CAN 2025
**L'Algérie visée avant, pendant
et après une organisation
scandaleuse** P16

Communication
**Zoheir Bouamama appelle
les journalistes
à promouvoir la qualité
de la performance
scolaire** P4

A photograph of Zoheir Bouamama, a man in a dark suit, speaking at a podium. The podium has a sign that reads "وزارة الاتصال" (Ministry of Communication). Behind him is a banner with the same text and a logo.

Conseil de la Nation « El Fikr El Barlamani » révèle les crimes du colonialisme français

PAR RÉDACTION NATIONALE

La revue du Conseil de la nation, El Fikr El Barlamani « La pensée parlementaire », consacre son numéro de janvier aux crimes du colonialisme français en Algérie entre 1830 et 1962. Cette édition spéciale, intitulée « Gage de fidélité et hommage aux sacrifices héroïques du peuple algérien durant plus de 130 ans de résistance », propose des analyses d'historiens et d'enseignants sur « les pratiques ignobles perpétrées contre le peuple algérien », a indiqué le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri. Structuré autour de quatre axes, le numéro examine les crimes du colonialisme français dans leurs dimensions sociale et politique, abordant notamment les crimes de « génocide psychologique, les stratégies de terreur, les tentatives de destruction de l'identité algérienne et le génocide environnemental nucléaire, en établissant la responsabilité de l'occupant français pour ses différents crimes coloniaux au regard du Droit international ». La revue accorde une place importante à l'illustration visuelle de ces violences. Elle publie des photographies documentant « toutes les formes de génocide » pratiquées par le colonisateur français à l'encontre des Algériens, en lien notamment avec les massacres du 8 mai 1945 et les explosions nucléaires menées dans le Sahara algérien. Dans son introduction, El Fikr El Barlamani qualifie la campagne coloniale française en Algérie « en tant que l'une des plus longues, des plus violentes et des plus féroces dans l'histoire contemporaine, eu égard à son caractère colonial et destructif, qui avait pour but la dislocation du tissu social algérien, l'effacement de l'identité nationale et la spoliation des terres et des richesses ». La revue souligne également que l'évocation des crimes du colonialisme français en Algérie constitue « une question extrêmement importante car elle véhicule un message fort, à savoir que l'Algérie n'oublie pas son histoire et refuse que sa mémoire soit effacée ». Elle inscrit par ailleurs cette publication dans « un contexte marqué par la dynamique de l'édification de l'Algérie nouvelle victorieuse, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui accorde un intérêt accru et une importance particulière au dossier de la mémoire ».

APRÈS LA DIFFUSION D'UN REPORTAGE TENDANCIEUX SUR FRANCE2 Le chargé d'affaires de l'ambassade de France à Alger convoqué au MAE

Le chargé d'affaires de l'ambassade de France à Alger est convoqué consécutivement à la diffusion par la chaîne publique « France 2 » de ce qui est abusivement présenté comme un documentaire, mais qui n'est en réalité qu'« un tissu de contre-vérités profondément offensantes et inutilement provocatrices », indique un communiqué du ministère.

Un tissu de contre-vérités

La convocation du diplomate français est intervenue consécutivement à la diffusion par la chaîne publique « France 2 » de ce qui est abusivement présenté comme un documentaire, mais qui « n'est en réalité qu'un tissu de contre-vérités profondément offensantes et inutilement provocatrices », précise la même source. Il a été fait observer au diplomate français l'extrême gravité de ce qui suit : Premièrement : La responsabilité d'une chaîne de service public français dans cette véritable agression contre l'Etat algérien, ses institutions et ses symboles. Une agression que cette chaîne publique ne se

serait jamais autorisée sans la complicité ou à tout le moins l'assentiment de sa tutelle publique.

Deuxièmement : Contrairement à toutes les pratiques et coutumes diplomatiques, la contribution de l'ambassade de France à Alger et celle de l'ambassadeur personnellement à l'animation de cette campagne outragante menée par cette chaîne publique renforce le sentiment que celle-ci a bénéficié d'une onction de services officiels français.

Le Gouvernement algérien se réserve le droit de donner toutes les suites qu'appelle la gravité de tels agissements. Troisièmement : L'agissement de la chaîne française en cause représente une nouvelle étape dans



l'escalade des menées anti-algériennes que des milieux officiels français entretiennent à des fins de maintien des relations algéro-françaises dans un état de crise permanent. Quatrièmement : Le Gouvernement algérien condamne avec une extrême vigueur l'émission en cause et la teneur inqualifiable des accusations et des offenses qu'elle véhicule à propos de l'Etat algérien et de ses institutions. De même, le Gouvernement algérien

exprime sa très forte désapprobation de l'implication de l'ambassadeur de France à Alger dans la commission d'actes manifestement contraires à l'exercice de sa mission telle que codifiée par les lois et consacrée par les coutumes internationales. Enfin, il a été notifié au diplomate français que le Gouvernement algérien se réserve le droit de donner toutes les suites qu'appelle la gravité de tels agissements. **R. N.**

CONTROVERSE ET SOUPÇONS

France 2 au cœur d'une polémique sur les élus franco-algériens

PAR NASSIM TERKI

Le dernier numéro de « Complément d'enquête » jette le doute sur les élus d'origine algérienne en France, attisant soupçons et controverses quelques semaines avant les municipales. Diffusé jeudi soir sur France 2, le numéro de « Complément d'enquête » intitulé « Rumeurs et coups tordus : la guerre secrète France-Algérie » était présenté comme une enquête consacrée à la dégradation des relations diplomatiques entre Paris et Alger. L'émission a finalement suscité une vive polémique en raison de son angle, jugé par de nombreux observateurs comme stigmatisant à l'égard des élus français d'origine algérienne et, plus largement, de la communauté algérienne en France. Alors que le contexte diplomatique entre les deux pays connaît une tension inédite, l'enquête n'a livré que peu d'éléments nouveaux sur les ressorts institutionnels ou politiques de cette crise. L'attention s'est principalement portée sur les binationaux franco-algériens, en particulier les responsables politiques, présentés à travers le prisme de soupçons relatifs à leur loyauté et à leurs liens supposés avec les autorités algériennes. Le cœur du reportage s'appuie notamment sur une note des services de renseignement français évoquant une élue française d'origine algé-

rienne qui aurait été approchée par un consulat d'Algérie afin de « faire la promotion de l'algérianité ». À deux mois des élections municipales françaises prévues en mars, cette séquence a été perçue comme lourde de sous-entendus.

« Le message est de dire aux Français, attention ne votez pas pour les élus franco-algériens, ils sont suspects », regrette une élue française d'origine algérienne.

L'écrivain et journaliste algérien Adlène Meddi a fait part de son malaise après la diffusion de l'émission. « Le Tristan Waleckx (présentateur de Complément d'enquête, NDR) revenait tout le temps à la charge, face à cette députée dont le tort est d'être d'origine algérienne, pour vérifier si elle n'avait pas une « double allégeance ». Une logique héritée du début du siècle en France contre les Juifs français, quand la propagande criminelle antisémite les questionnait sur leur « double allégeance » et le fait que ces Juifs, parfaitement intégrés dans la République française, ne fassent pas partie d'une « cinquième colonne ». Le logiciel xénophobe tient bon », a-t-il écrit sur Facebook. La députée concernée, Sabrina Sebaihi, élue écologiste et vice-présidente du groupe d'amitié France-Algérie à l'Assemblée nationale, a démenti toute ingérence étrangère. « Je n'ai jamais été contactée par un consulat pour me demander d'agir

de quelque façon que ce soit (...) On ne m'a jamais sollicitée », a-t-elle affirmé à l'antenne.

Au-delà des élus, l'émission évoque également des cadres d'origine algérienne travaillant dans l'administration française, en procédant, selon ses détracteurs, par généralisation à partir de situations isolées, alimentant ainsi un soupçon collectif de « double allégeance ».

Cette approche est d'autant plus critiquée qu'elle intervient dans un contexte régional marqué par de fortes tensions autour de la question du Sahara occidental. Pour plusieurs observateurs, le traitement réservé aux élus franco-algériens s'inscrit dans une dynamique plus large, déjà observée dans certains médias marocains proches du Palais royal, qui ciblent depuis plusieurs semaines des responsables politiques français d'origine algérienne en raison de leurs positions divergentes de celles de Rabat.

Ces attaques viseraient à affaiblir et délégitimer la communauté algérienne en France. Les critiques rappellent, à l'inverse, que le Maroc a été mis en cause dans l'affaire du logiciel espion israélien Pegasus, utilisé pour surveiller notamment le président français Emmanuel Macron, ainsi que dans des affaires de corruption impliquant des députés européens. Rabat est également accusé par ses détracteurs d'instrumentaliser sa

diaspora comme levier de pression sur les dossiers diplomatiques sensibles.

L'intitulé même de l'émission, jugé racoleur par certains, ainsi que la place accordée à des témoignages controversés, ont relancé le débat sur la responsabilité éditoriale du service public audiovisuel français. Pour ses critiques, « Complément d'enquête » s'éloigne de l'exigence d'équilibre et de rigueur attendue d'un média financé par le contribuable, au profit d'une narration perçue comme biaisée et sensationnaliste. France Télévisions a déjà été accusée à plusieurs reprises de diffuser des contenus jugés hostiles à l'Algérie, reposant sur des récits approximatifs ou des sources contestées. La diffusion répétée de ce type de programmes interroge sur la ligne éditoriale adoptée à l'égard d'Alger et sur les motivations qui la sous-tendent.

Derrière cette controverse médiatique se dessine une interrogation plus large sur la manière dont une partie du débat public français continue d'aborder l'Algérie, souvent à travers des prismes hérités du passé colonial et des fractures identitaires internes à la société française. Une approche qui, selon de nombreux observateurs, contribue davantage à nourrir les tensions qu'à éclairer les enjeux réels des relations franco-algériennes. ■

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA.COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programme.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

CONFÉRENCE NATIONALE SUR LA RÉVISION TECHNIQUE DE LA CONSTITUTION ET DE LA LOI ÉLECTORALE

Sifi Ghrieb défend une révision au service de la stabilité

Le Palais des nations a accueilli, hier, la conférence nationale dédiée au projet de loi portant amendement technique de la Constitution et au projet de loi organique relatif au régime électoral.

PAR BOUALEM B.

Sous la présidence de Sifi Ghrieb, cet événement s'est tenu en présence du directeur de cabinet de la présidence de la République, Boualem Boualem, de plusieurs membres du gouvernement, des leaders de partis politiques et de Karim Khelfane, président par intérim de l'ANIE. L'objectif principal de cette rencontre était de présenter les axes majeurs des réformes envisagées et d'ouvrir un débat sur leurs implications pour la consolidation de l'État. Lors de son discours inaugural, le Premier ministre a insisté sur le caractère rationnel et réfléchi des amendements techniques proposés. Selon lui, ces amendements s'inscrivent dans la continuité d'un processus amorcé avec la Constitution adoptée en 2020. Cette réforme, décrite comme un « acquis historique et un socle du processus démocratique », devrait consolider la primauté du droit, renforcer les libertés et promouvoir une plus grande mobilité politique. Il a également souligné le rôle accru de la société civile dans les décisions nationales et réaffirmé l'importance de l'équilibre des pouvoirs comme fondement indispensable à tout progrès constitutionnel. Pour le chef du gouvernement, ces



amendements visent avant tout à « fortifier l'État de droit sur des bases solides » et à favoriser un « développement continu du cadre juridique ». Il s'agit en fait d'une optimisation pour une gouvernance plus efficace. Sifi Ghrieb a aussi annoncé, lors de son discours, la volonté de confier les aspects matériels et logistiques des élections au ministère de l'Intérieur, tout en assurant la mise à

disposition de tous les moyens nécessaires. Dans le même temps, il a insisté sur le rôle de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), chargée de superviser et de contrôler le processus électoral conformément aux dispositions de la Constitution. Il a souligné que la réussite des réformes repose sur la participation active de l'ensemble des parties prenantes, incluant les institu-

tions, les partis politiques, la société civile et les médias. À cette fin, il a exhorté à engager un dialogue responsable et constructif, orienté vers la préservation des intérêts supérieurs de la nation. Enfin, il a réitéré l'engagement du gouvernement en faveur de la poursuite des réformes et d'une approche ouverte pour examiner et répondre favorablement aux propositions d'amendements. ■

RÉVISION TECHNIQUE DE LA CONSTITUTION
Les dix propositions dévoilées

Lors de la conférence nationale concernant le projet de loi d'amendement technique de la Constitution et le projet de loi organique relatif au régime électoral, Boualem Boualem, directeur de cabinet de la présidence de la République, a présenté les dix propositions d'amendements dits « techniques » à la Constitution. Ces amendements visent à renforcer l'efficacité des institutions étatiques telles que la présidence de la République, le Parlement bicaméral, le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Les propositions débutent par des réformes ciblant l'exécutif. Parmi celles-ci, l'instauration d'un niveau d'instruction minimum requis pour tout candidat à l'élection présidentielle, conçu pour garantir une meilleure qualification à cette fonction clé. Vient ensuite une clarification des modalités de prestation de serment, avec une définition précise de l'instance devant laquelle cette cérémonie devrait se dérouler et de l'autorité habilitée à l'organiser, éliminant ainsi toute incertitude sur le protocole. Une troisième mesure propose d'accorder au président de la République la possibilité de convoquer des élections locales anticipées pour gérer effi-



cacement des situations urgentes à l'échelle territoriale. Sur le plan législatif, les amendements visent la continuité et l'efficacité du fonctionnement institutionnel. Ainsi, le mandat du président du Conseil de la nation passerait de trois à six ans, dans le but de préserver les bénéfices de l'expérience cumulée malgré le renouvellement partiel des membres de cette chambre haute. Une disposition transitoire est également prévue pour combler les lacunes constitutionnelles liées au renouvellement après les

trois premières années du mandat initial des membres élus, évitant ainsi toute discontinuité institutionnelle. En outre, la session parlementaire ordinaire verrait son calendrier ajusté : son ouverture serait fixée au mois de septembre pour une durée de dix mois, optimisant ainsi le rythme des travaux législatifs. Deux propositions concernent le Conseil supérieur de la magistrature, présidé par le chef de l'État. La première vise à supprimer l'obligation d'obtenir un avis conforme du CSM pour

des nominations stratégiques au sein du système judiciaire, comme les mouvements annuels des présidents de cour et procureurs généraux. La seconde prévoit une réorganisation du Conseil avec notamment la suppression des membres désignés par les présidents des deux chambres du Parlement, des représentants syndicaux ainsi que du président du Conseil national des droits de l'homme. En contrepartie, elle propose d'intégrer le procureur général près la Cour suprême. L'avant-dernière proposition étend les missions de supervision de l'ANIE sur l'ensemble du processus électoral. Cette mission, bien que déjà implicite dans la Constitution de 2020, y sera désormais explicitement définie. En revanche, les aspects matériels et logistiques seront placés sous la responsabilité directe de l'administration. Enfin, une disposition transitoire est introduite pour fixer les délais nécessaires à la mise en conformité des institutions touchées par ces modifications statutaires ou compositionnelles. Qualifiées de « techniques », ces propositions affichent comme ambition d'optimiser et de fluidifier le fonctionnement des institutions étatiques tout en préservant les équilibres fondamentaux existants. ■

Éditorial
l'EXPRESS

Booster l'acte démocratique !

PAR NOURREDINE B.

Grâce à un agenda pragmatique, la conférence nationale sur la révision de la Constitution vient tordre le cou aux rumeurs, encore une fois des plus malveillantes, prêtant au président de la République l'intention d'en triturer les dispositions aux fins d'une prolongation de mandat.

Loin de telles années sordides, l'ordre du jour de la rencontre, qui a réuni les plus hauts cadres de l'État, pour dire toute l'importance de l'entreprise, porte sur des projets d'amendements techniques appelés, une fois adoptés, à renforcer le processus démocratique, le Premier ministre prenant le soin, à l'ouverture des travaux du conclave, de mettre le curseur sur « la volonté ferme de l'État » sur ce plan.

Et parce que l'État, sous la direction du Président Tebboune, a fait sien le leitmotiv d'enraciner l'État de droit sur des bases solides, quatre augustes institutions y occupent bonne place. Précisément, il s'agit de la présidence de la République, des deux chambres du Parlement, du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie).

Pour la présidence de la République, il faut d'emblée saluer la mise à mort du caractère populiste et folklorique traduite par la permissivité des candidatures incongrues de faible niveau académique au poste de président de la République. Idem pour la réglementation à venir de la cérémonie de prestation du serment constitutionnel qui puisse permettre des dispositions organisationnelles optimales. Enfin, et last but not least, la possibilité pour le président de la République de décréter des élections locales anticipées.

Autre perspective bienvenue, la révision de la durée du mandat du président du Conseil de la nation, qui passerait de 3 à 6 ans, et qui tend à préserver la continuité sans être forcément impactée par le renouvellement partiel du Sénat. Mais c'est surtout au niveau du Conseil supérieur de la magistrature que la réforme apparaît plus prononcée dans la mesure où, d'abord, sur les dix propositions d'amendement, deux le concernent. Ensuite, sa portée elle-même qui suggère, d'abord, la suppression de la condition d'obtenir l'avis conforme du CSM pour la nomination aux postes spécifiques ou dans le cadre du mouvement annuel des présidents de cour de justice et des commissaires d'État, étant donné que le président de la République est aussi le président du CSM. Et, ensuite, un assainissement sensible de sa composition.

Enfin, une révision des missions de l'Autorité nationale indépendante des élections, notamment au niveau de la préparation matérielle et logistique des élections, reste fortement attendue, même si ce dernier volet pourrait constituer une arme à double tranchant dans une certaine mesure.

Intelligence artificielle

Sid Ali Zerrouki nommé membre du Conseil africain de l'IA

Sid Ali Zerrouki a pris part, par visioconférence, à la première réunion d'installation du Conseil africain de l'intelligence artificielle, relevant de l'Alliance Smart Africa. Cette participation intervient dans le cadre de sa désignation en tant que membre de cet organe continental de haut niveau, composé de ministres et d'experts issus des différentes régions du continent africain, indique un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications.

Renforcer la coopération avec les pays africains frères dans les domaines de l'innovation

Il convient de souligner que cette nomination a été opérée parmi 226 personnalités de premier plan, dont 54 ministres, pour ne retenir que 15 membres au sein du Conseil. Celui-ci est réparti comme suit : cinq ministres, six experts spécialisés, ainsi que quatre coprésidents, désignés parmi les ministres (02) et les experts (02). Leur élection est prévue le 1er mars prochain, en marge du Congrès mondial de la téléphonie mobile (MWC), qui se tiendra à Barcelone. Les membres du Conseil ont été sélectionnés par un comité tripartite composé de l'Union internationale des télécommunications (UIT), de l'Union africaine et de l'Alliance Smart Africa. Cette première réunion a constitué une opportunité pour présenter et débattre de la feuille de route opérationnelle du Conseil africain de l'intelligence artificielle, ainsi que des mécanismes de mise en œuvre de la stratégie africaine de l'IA. L'objectif est d'accélérer l'adoption de ces technologies à l'échelle continentale, dans une approche responsable, inclusive et souveraine, au service des intérêts des peuples africains. Les échanges ont également porté sur le programme annuel des réunions, l'identification des principales échéances et la mise en place de groupes de travail techniques spécialisés. À cette occasion, le ministre Sid Ali Zerrouki a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à contribuer activement à l'élaboration des politiques publiques, des cadres stratégiques et réglementaires relatifs à la gouvernance de l'intelligence artificielle et au développement des infrastructures numériques. Il a également souligné la volonté de renforcer la coopération avec les pays africains frères dans les domaines de l'innovation, du renforcement des capacités et du développement des compétences humaines.

R. N.

LE GROUPE SIGNE DES ACCORDS AU TCHAD

Sonatrach poursuit sa percée en Afrique

Le groupe Sonatrach poursuit sa percée à l'international, notamment au sein du continent africain, en scellant un nouveau protocole d'accord avec la Compagnie tchadienne des hydrocarbures (SHT).

PAR MAHREZ Z.

L'accord vise à établir un cadre général de coopération entre les deux parties, dans le secteur des hydrocarbures, notamment en matière d'exploration, de développement, de production, de transport et de valorisation des ressources.

Ce premier pas franchi par Sonatrach au Tchad augure de futurs investissements porteurs pour le groupe, hors de nos frontières, et consacre la volonté de la compagnie énergétique de renforcer sa présence en Afrique, après le succès de nombreux projets à l'étranger.

Au sein du continent africain, il s'agit notamment de partenariats scellés depuis plusieurs années, en Libye - exploration dans des blocs situés dans le bassin de Ghadames -, et d'autres zones contractuelles avec la National Oil Corporation (NOC) libyenne, et au Niger - permis dans le bloc d'exploration Kafra, mis à jour via un contrat de partage de production (PSC) - et dont les résultats sont probants - découvertes de pétrole, en dépit des contraintes sécuritaires récurrentes pour ce qui est de la Libye en particulier.

C'est dans ce sillage que le groupe Sonatrach poursuit le renforcement de la coopération en Afrique. Ainsi la présence projetée de la compagnie nationale au Tchad «témoigne de la volonté commune des deux pays d'élever leurs relations bilatérales à un niveau de coopération et de partenariat plus effectif, contribuant ainsi à une sécurité énergétique renforcée, à la réalisation du développement durable et au soutien de l'intégration», indique un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines.

Le mémorandum d'entente, signé en marge du Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures «SIMECA Tchad 2026», qui s'est tenu du 21 au 23 janvier 2026 à N'Djamena, la capitale tchadienne, prévoit également «l'échange d'expertise et de connaissances techniques, ainsi que le renforcement de la formation et du développement des capacités humaines, contribuant ainsi au développement du secteur des hydrocarbures en République du Tchad», selon le communiqué.



L'accord signé porte en outre sur «l'exploration de futures opportunités de partenariat et le développement de projets mutuellement avantageux, axés sur le transfert de technologies, l'échange d'expertise dans les domaines techniques et réglementaires, et la mise à profit de l'expérience algérienne de premier plan en matière de gestion et de réglementation du secteur des hydrocarbures», Indique la même source.

Pour sa part, l'Institut algérien du pétrole (IAP) a signé un accord avec le ministère du Pétrole, des Mines et de la Géologie du Tchad, en vue de la coopération dans le domaine de la formation, du renforcement des capacités et du développement des

ressources humaines et de l'échange d'expertise dans le secteur des hydrocarbures. L'IAP a également signé un autre accord avec l'Institut national supérieur du pétrole du Tchad (INSPEM), pour développer la coopération, notamment en matière de formation des formateurs, la formation continue, l'accueil des étudiants et l'échange d'expertises.

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines a notamment affirmé, en marge des cérémonies de signature, que les accords scellés avec la partie tchadienne s'inscrivent «dans le cadre des directives du Président de la République visant à renforcer la coopération africaine, à promouvoir les partena-

riats Sud-Sud, et à soutenir les pays africains frères dans le développement de leurs secteurs stratégiques, notamment dans les secteurs de l'énergie et des hydrocarbures».

De son côté, la ministre du Pétrole, des Mines et de la Géologie de la République du Tchad, Mme Ndolenodji Alixe Naïmbaye, s'est félicitée «du niveau de coopération avec l'Algérie», soulignant que «ce mémorandum constitue une étape importante pour tirer parti de l'expertise algérienne et renforcer les capacités de la Compagnie tchadienne des hydrocarbures, contribuant ainsi aux objectifs de développement économique et social de la République du Tchad».

M.Z.

COMMUNICATION

Zoheir Bouamama appelle les journalistes à promouvoir la qualité de la performance scolaire

Dans son allocution à l'ouverture d'une journée de formation au profit des journalistes intéressés par les questions éducati-

ves, organisée au siège du ministère de la Communication, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, à l'occasion de la Journée internationale de l'éducation, Bouamama souligne que la presse nationale spécialisée dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, qui a accompagné ce secteur sensible dès le début, est appelée aujourd'hui à s'adapter aux exigences de la nouvelle phase avec un haut professionnalisme, en adéquation avec les objectifs ambitieux fixés par les pouvoirs publics pour promouvoir la qualité de la performance scolaire et renforcer la réforme du système éducatif conformément aux défis de l'heure.

Les médias spécialisés dans le domaine de l'éducation revêtent une grande importance dans la sensibilisation face aux défis auxquels est confronté le système éducatif, ajoute

Bouamama. Pour lui, ces médias présentent plusieurs caractéristiques qui exigent, de la part des producteurs de contenus spécialisés, une connaissance exacte des sujets traités, compte tenu de la sensibilité de ce domaine, soulignant qu'il ne s'agit pas simplement de rédiger des articles, mais de traiter des dossiers qui se recoupent parfois avec le processus pédagogique et ses spécificités, les programmes scolaires et leurs contenus, sans oublier les questions liées à la sécurité de l'éducation et ses implications. A l'occasion de la célébration de la Journée internationale de l'éducation, Bouamama met l'accent sur les efforts considérables déployés par l'État algérien dans ce secteur stratégique, saluant les acquis réalisés et le saut qualitatif qui ont permis à l'Algérie d'occuper des places éminentes au niveau régional et continental. ■

Salon international du tourisme de Madrid (Espagne)

Le pavillon algérien bien coté

Le pavillon algérien au Salon international du tourisme FITUR Madrid a enregistré une forte affluence de professionnels internationaux du secteur touristique, concrétisée par la tenue d'une série de rencontres professionnelles fructueuses entre les opérateurs touristiques algériens et leurs homologues étrangers. Cette dynamique traduit l'intérêt croissant pour la destination Algérie ainsi que pour les opportunités d'investissement qu'elle offre, a indiqué ce samedi un communiqué

de l'Office national du tourisme. Le pavillon algérien a, par ailleurs, accueilli une délégation de l'Office national du tourisme mauritanien, laquelle a adressé une invitation officielle à l'Office national du tourisme algérien pour participer à la première édition du Salon international du tourisme en Mauritanie. Cette initiative illustre la place grandissante de l'Algérie en tant que partenaire touristique actif dans la région, dans le cadre du renforcement de la coopération régionale et internationale.

En outre, le pavillon algérien a suscité l'intérêt de plusieurs étudiants espagnols issus d'une université spécialisée en tourisme, accompagnés d'un étudiant de la communauté algérienne. Ces visiteurs ont exprimé leur admiration pour la diversité et la richesse du produit touristique algérien, tant sur les plans culturel que naturel, affirmant leur intérêt croissant pour la découverte de l'Algérie en tant que destination touristique prometteuse en Méditerranée.

R. N.

MOHAMED SEGHIR SAADAoui, MINISTRE DE L'EDUCATION : « Le secteur a besoin d'un discours apaisé et non de confrontation »

« Le ministère de l'Éducation via son système éducatif est le garant de l'identité nationale. Le secteur a besoin d'un discours apaisé et non de confrontation » a indiqué hier le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui.

PAR MERIEM KACI

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, a affirmé hier que le système éducatif constitue un pilier essentiel pour la réalisation de la stabilité et de la sécurité sociale, ainsi qu'un rempart pour la protection de l'identité nationale, a indiqué lors d'une allocution prononcée à l'occasion d'une journée de formation destinée aux journalistes spécialisés dans les questions éducatives, organisée en coordination avec le ministère de la Communication. Une rencontre qui a coïncidé avec la célébration de la journée internationale de l'éducation. Le ministre a adressé à l'occasion un message d'estime et de reconnaissance à l'ensemble de la famille éducative, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Il a salué leur rôle dans l'accomplissement d'une mission noble en assurant en particulier l'encadrement et la formation de près de 12 millions d'élèves, représentant une richesse pour le pays. Pour lui, les enseignants, répartis à travers plus de 30 000 établissements scolaires au niveau national, assument une immense responsabilité : celle de bâtir un système éducatif sain, capable de former les générations futures et de répondre aux mutations actuelles, tout en préservant les constantes nationales.

Le ministre de l'Éducation est revenu sur l'intérêt particulier accordé par le président de la République au secteur de l'Éducation. cela se traduit par le budget consacré au secteur et par les instructions du président concernant l'élaboration d'un statut particulier répondants à leurs revendications socio-professionnelles.

M. Saadaoui a également insisté sur l'importance de la présence médiatique dans le domaine éducatif, compte tenu du lien direct entre le système



me éducatif et la stabilité sociale. Il a précisé que le traitement médiatique des questions éducatives requiert des connaissances du secteur. Ce dernier a regretté les interprétations faites par certaines parties lorsqu'il a évoqué au Parlement de l'enfant le recentrage des filières du secondaire sur les matières fondamentales, l'allègement des contenus du cycle moyen et la création d'une nouvelle filière technologique au lycée, orientée vers l'informatique et les systèmes numériques. « Certains regrette le ministre, ont déduit, que le ministère va supprimer la matière de science islamique, ce qui est faux, a assuré le ministre, affirmant que son secteur est « le garant de l'identité nationale ». Pour lui, le secteur de l'éducation a besoin d'un discours apaisé et non de confrontation notamment entre le ministère ses partenaires sociaux, soulignant que « la voie du dialogue est toujours ouverte ». « Nous travaillons de concret avec les syndicats pour le bien du secteur », a-t-il insisté.

Pour une meilleure communication institutionnelle, M. Saadaoui a révélé

la décision de mettre en place, au niveau des services du ministère de l'Éducation nationale, une cellule chargée de répondre aux questions des médias. « L'objectif est d'éviter la circulation de fausses informations provenant de sources non officielles ».

De son côté, le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a insisté sur le rôle pivot des médias dans l'accompagnement des réformes du système éducatif. Le ministre a précisé que l'enseignement ne se limite pas à la transmission du savoir, mais représente un acte de construction globale de l'individu, tant dans sa pensée que dans sa conscience et ses valeurs. Il a estimé que le développement durable ne repose pas uniquement sur les richesses, mais sur l'individu instruit, capable de transformer le savoir en travail productif et en valeur ajoutée.

M. Bouamama a mis en avant les efforts considérables déployés par l'État dans ce secteur stratégique. Il a salué les acquis réalisés qui ont permis à l'Algérie d'occuper des

rangs avancés aux niveaux continental et régional, rappelant que l'enveloppe financière allouée au secteur de l'éducation pour l'année en cours s'élève à 1 851 milliards de dinars, soit 10,5 % du budget général. Cela reflète à ses yeux, « la détermination des pouvoirs publics à promouvoir le secteur, à améliorer la qualité de l'enseignement et à répondre aux exigences de la rentrée scolaire 2026, qui concerne près de 12 millions d'élèves dans les trois cycles ». Dans le même contexte, le ministre de la Communication a souligné l'importance du journalisme spécialisé dans les questions éducatives qui est aujourd'hui appelé à accompagner les exigences de cette nouvelle étape avec un haut niveau de professionnalisme, d'autant que, poursuit le ministre, les dossiers éducatifs ont un « lien étroit » avec la sécurité pédagogique et l'identité nationale.

1065 000 candidats inscrits au concours de recrutement des enseignants

1065 000 candidats sont inscrits à travers l'ensemble du territoire national au concours de recrutement des enseignants, a révélé M. Saadaoui. L'opération concerne le recrutement de 45 000 enseignants répartis sur les trois cycles. Le ministre a indiqué que ce concours sur titre, se déroulera dans la transparence et l'égalité des chances entre tous les candidats, dans le strict respect des textes réglementaires en vigueur. Les gouvernements, accordent selon le ministre de tutelle une attention particulière aux systèmes éducatifs en raison de leur rôle central dans la préservation de la cohésion et de la sécurité sociales, ainsi que dans la réalisation de différentes formes de sécurité. ■

SALON DE L'EMPLOI

Plus de 100 entreprises participent à la 14^e édition

Plus de 100 entreprises, nationales et internationales, prennent part à la 14^e édition du Salon de l'emploi et de la formation « Emploitic Connect 2026 », ouverte hier à Alger, avec près de 2.000 offres d'emploi couvrant divers secteurs d'activité.

Selon les organisateurs, plus de 10.000 chercheurs d'emploi, jeunes diplômés et profils expérimentés, sont attendus durant les deux jours du Salon, qui englobe notamment les secteurs des services, de l'industrie, de l'industrie pharmaceutique, des télécommunications, de l'informatique, du digital ainsi que des start-up.

Cette édition prévoit également un programme de conférences et d'ateliers animés par des experts en recrutement et en ressources humaines.

« L'objectif est de préparer les personnes en quête d'emploi aux métiers et aux compétences actuelle-

ment demandés sur le marché du travail », a expliqué Zineb Kaoua, directrice marketing de l'agence d'emploi Emploitic, organisatrice de l'événement, qui se tient sous le parrainage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises ainsi que du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Un espace dédié aux employeurs est, par ailleurs, mis en place pour la première fois dans ce Salon afin de leur permettre de se présenter, de valoriser leur marque employeur et d'attirer les meilleurs profils.

Emloitic Connect 2026 ambitionne également de mettre en lumière les enjeux actuels de l'employabilité et du développement des compétences en Algérie.

Des représentants d'entreprises participantes, rencontrés par l'APS, ont souligné à ce titre l'importance d'adopter des stratégies de formation interne pour développer les

compétences spécifiques requises.

Le responsable des ressources humaines d'un constructeur automobile international activant en Algérie, Mehdi Zamari, a indiqué que l'entreprise a opté, face à la pénurie de profils expérimentés dans certains nouveaux métiers, pour une stratégie proactive de formation interne. « Au lieu d'attendre des candidats clés en main, nous avons choisi de recruter sur le potentiel et d'investir dans le capital humain en sélectionnant des profils prometteurs, même peu expérimentés, que nous formons ensuite afin de répondre à nos besoins spécifiques en compétences », a-t-il précisé.

De son côté, la responsable digital d'un promoteur immobilier participant à l'événement, Massiva Ouramdane, a estimé que l'émergence de l'intelligence artificielle ne constitue pas uniquement un nouveau champ de recrutement, mais également un levier majeur rendant

les stratégies de formation interne à la fois « nécessaires et urgentes ».

Le chargé de communication d'un opérateur de téléphonie mobile, Bachir Amine Baazizi, a fait savoir que l'entreprise propose des formations courtes destinées aux chercheurs d'emploi, notamment en matière d'agilité comportementale et d'intégration en entreprise, mettant en avant les opportunités offertes par le déploiement de la 5G et le rôle central de l'intelligence artificielle dans ce domaine.

Enfin, la consultante senior en recrutement au sein d'un cabinet spécialisé, Selma Boudissa, a insisté sur l'importance de la préparation des candidats avant leur participation au Salon, recommandant de se présenter avec un CV clair, bien structuré et adapté au poste visé, tout en soulignant que les conférences programmées contribueront à mieux structurer leur démarche de recherche d'emploi.

M. K.

Observatoire national de la société civile Une journée de formation au profit de plus de 100 associations à Oran

L'Observatoire national de la société civile (ONSC) a organisé, samedi dans la wilaya d'Oran, une journée de formation au profit de plus de 100 associations locales, dans le cadre d'un programme national visant à renforcer les capacités des acteurs associatifs. Cette rencontre s'inscrit dans l'objectif de consolider le rôle participatif des composantes de la société civile avec les différentes institutions publiques, en appui aux efforts de développement local, à la promotion de la culture de la participation et du bénévolat, ainsi qu'au soutien de l'autonomisation institutionnelle des associations et à l'amélioration de leurs performances organisationnelles et de gestion, a expliqué à la presse Choukri Hafidh, cadre à l'ONSC, en marge de l'ouverture de cette formation.

Cette journée de formation est organisée à travers quatre ateliers encadrés par des experts et des cadres de l'Observatoire, portant sur les axes suivants: «Le rôle de la société civile dans le renforcement du front interne et la lutte contre la désinformation et la falsification médiatique», «La gestion administrative et financière des associations», «Le rôle des acteurs de la société civile dans la lutte contre le fléau de la drogue», ainsi que «Le projet associatif et les mécanismes de financement», a-t-il indiqué.

Evokant ces cycles de formation organisés par l'Observatoire dans le cadre du renforcement et du développement des capacités des acteurs de la société civile, le responsable a indiqué que plus de 6.000 acteurs du mouvement associatif issus de plus de 51 wilayas ont déjà bénéficié de ces formations.

Il a précisé qu'à la fin du mois de février prochain, l'ensemble des wilayas du pays sera couvert, ajoutant que les prochaines formations se dérouleront via la plateforme «Kafâat Plus», mise en place par l'Observatoire au profit des acteurs associatifs.

A cette occasion, des explications ont également été présentées concernant la plateforme numérique de l'Observatoire national de la société civile, laquelle vise à renforcer la communication et la coordination entre les différents acteurs associatifs à l'échelle nationale, à faciliter l'accès à l'information et aux formations numériques, ainsi qu'à permettre le dépôt de plaintes et à la formulation des préoccupations. Une intervention sur « la gouvernance au sein des associations » a également été présentée.

R. N.

Protection des données dans les institutions publiques

Une structure de sécurité pour les systèmes d'information

Les institutions, les administrations et les organismes publics sont tenus de mettre en place une structure chargée de la sécurité des systèmes d'information et de la protection des données qui doit être indépendante de la structure chargée des systèmes d'information.

PAR INES B.

C'est ce qui ressort du décret présidentiel, paru dans le dernier journal officiel, portant création d'une structure responsable de la sécurité des systèmes d'information et de la protection des données dans les institutions, les administrations et les organismes publics, et fixant ses missions, son organisation et son fonctionnement. La structure est rattachée, selon le décret, au premier responsable de l'institution, de l'administration ou de l'organisme public et coordonne les missions de la sécurité des systèmes d'information et de la protection des données avec toute institution, service ou établissement sous tutelle. La structure assure les missions de la sécurité des systèmes d'information et de la protection des données dans les institutions, les administrations et les organismes publics de manière permanente et en toute circonstance. Les ressources humaines ainsi que les moyens matériels et techniques nécessaires à la structure sont estimés et déterminés de manière à assurer une protection optimale en fonction de la nature de la mission et des spécificités des systèmes d'information. La structure est chargée de la sécurité des systèmes d'information et de la protection des données dans les institutions, les administrations et les organismes publics auprès desquels elle est créée. A ce titre, elle est chargée, notamment d'élaborer la politique de sécurité des systèmes d'information de l'institution, de l'administration ou de l'organisme dont elle relève et de veiller à sa mise en œuvre ; de veiller à la mise en œuvre des exigences de sécurité des systèmes d'information, conformément à la stratégie en la matière ; de veiller à l'élaboration de la



cartographie des risques liés à la sécurité des systèmes d'information et de la protection des données à caractère personnel et d'assurer la mise en œuvre des différents plans de remédiation ; Elle se charge également de gérer et d'administrer l'ensemble des solutions de la sécurité des systèmes d'information de la protection de données ainsi que les solutions de cyber résilience ; de procéder aux opérations d'audit et de contrôle en matière de sécurité des systèmes d'information et de protection des données à caractère personnel, en collaboration avec les parties compétentes, selon un planning prédéfini ; d'assurer une veille

permanente et une surveillance continue de la sécurité des systèmes d'information relevant de sa compétence et de signaler, immédiatement, tout incident cybernétique aux autorités compétentes et solliciter leur assistance, en cas de besoin. Les missions de cette structure concernent à veiller au respect des dispositions législatives et réglementaires dans le domaine de traitement des données à caractère personnel, en collaboration avec l'autorité nationale de la protection des données à caractère personnel ; à sensibiliser et de former les personnels en matière de sécurité des systèmes d'information et de protec-

tion des données à caractère personnel. Dans le cadre de l'exercice des missions, le responsable de la structure entretient des relations fonctionnelles avec son environnement institutionnel, au niveau interne et externe. Pour la mise en place immédiate de la structure, il est procédé à la nomination et au recrutement de personnels qualifiés, en priorité, par voie de redéploiement interne et mutation ou de détachement des personnels en activité au sein d'autres institutions et administrations publiques, justifiant le profil adéquat en matière de compétences et de certifications.

I.B.

Commerce mondial du GNL

plus de 40 millions de tonnes en un mois

Le commerce mondial du gaz naturel liquéfié (GNL) a dépassé pour la première fois le seuil de 40 millions de tonnes en décembre 2025, selon le dernier rapport mensuel du Forum des pays exportateurs de gaz (GEFCF). Les importations mondiales de GNL ont atteint un niveau record de 41,9 millions de tonnes en décembre dernier, enregistrant une hausse de 10% en glissement annuel, d'après les données publiées dans ce rapport. L'Europe a été le principal moteur de cette croissance du GNL tirée par des importations afin de compenser le recul des approvisionnements en gaz par gazoducs, tandis que la région Asie-Pacifique a connu également une reprise de sa consommation, soutenue par la baisse des prix. S'agissant des exportations mondiales de GNL en décembre 2025, celles-ci ont progressé de 8,3% en rythme annuel, soit une augmentation de 3,11 millions de tonnes, pour atteindre un niveau record de

40,51 millions de tonnes, précise le rapport. Les Etats-Unis, l'Australie et le Qatar sont restés en tête du classement des principaux pays exportateurs de GNL, a ajouté le même document, soulignant que les principales régions consommatrices de gaz ont connu une hausse de la demande en décembre 2025. Ainsi, la consommation a augmenté de 0,3 % en glissement annuel dans l'Union européenne (UE) pour atteindre 40 milliards de mètres cubes (m3), principalement portée par la hausse de la demande en chauffage résidentiel et par l'augmentation de la production d'électricité à partir du gaz, dans un contexte de baisse des températures moyennes par rapport à l'année 2024. Par ailleurs, la consommation de gaz aux Etats-Unis a progressé de 6,8% en glissement annuel pour atteindre 99,5 milliards m3, a-t-on souligné de même source.

Partenariat algéro-russe

Des opérateurs russes veulent investir en Algérie

Les opportunités dedans plusieurs secteurs ont été examinées, jeudi, lors d'une rencontre tenue au siège de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), entre les cadres de l'agence et une délégation parlementaire russe, conduite par M. Dmitry Sablin, membre de la Douma et coordinateur du groupe parlementaire chargé des relations avec les Parlements des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, indique un communiqué de l'AAPI. Cette rencontre intervenant à l'occasion d'une visite de travail effectuée par la délégation russe en Algérie, a porté sur «les opportunités de partenariat dans les secteurs prioritaires, notamment les énergies renouvelables, l'industrie, les mines, le tourisme, la logistique et les technologies modernes», tout en insistant sur la volonté de l'Algérie d'attirer davantage d'investissements russes et de renforcer la coopération économique entre les deux pays, précise le communiqué. Le climat d'investissement en Algérie a également été présenté, notamment les avantages prévus par la nouvelle loi sur l'investissement, y compris les garanties, et les incitations fiscales et parafiscales, outre le rôle de l'Agence dans l'accompagnement et la protection des investisseurs, et l'octroi du foncier économique. La délégation russe a pris connaissance des aspects opérationnels pour la localisation des investissements en Algérie, et transmis le souhait de plusieurs opérateurs russes de concrétiser des projets d'investissement en Algérie, considérée comme porte d'entrée vers les marchés africain, européen et méditerranéen, conclut le communiqué.

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MEILLEUR EXPORTATEUR DE L'ANNÉE 2025.

Cinq entreprises primées

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, jeudi à Constantine, la cérémonie de remise du Prix du président de la République du meilleur exportateur de l'année 2025. Le Prix a été décerné à cinq (5) entreprises en reconnaissance de leurs efforts et de leur contribution à la diversification et au développement des exportations algériennes hors hydrocarbures. La cérémonie s'est déroulée en présence de membres du gouvernement, du président du Conseil de renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, de plusieurs walis, de représentants

d'organisations professionnelles et de responsables d'entreprises publiques et privées. Le Prix du président de la République du meilleur exportateur a été décerné aux Etablissements Haddoud Salim pour la catégorie «Produits agricoles», au groupe Sonelgaz S.p.a. pour la catégorie «Services», à l'entreprise Aldaph Novo Nordisk pour la catégorie «industrie pharmaceutique», à la S.a.r.l. Sobco dans la catégorie «industrie alimentaire» et à l'entreprise Abbas Turki Saoud dans la catégorie «jeunes exportateurs». Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a indiqué, dans une allocution pronon-

cée à cette occasion, que ce Prix est attribué dans le cadre de «la valorisation des efforts déployés par l'Etat pour accompagner et soutenir les exportateurs, et honorer les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'exportation, en reconnaissance de leurs efforts et de leur contribution effective à la transformation structurelle de l'économie nationale et à la transition d'un modèle économique rentier à une économie productive, compétitive et ouverte sur les marchés extérieurs». Il a ajouté que cette cérémonie, organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune «constitue une contribution

supplémentaire aux efforts de l'Algérie visant à encourager les entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises, à améliorer leur compétitivité, à hisser leurs performances et à renforcer leur présence sur les marchés internationaux». Pour rappel, le Prix du président de la République du meilleur exportateur, créé en vertu du décret présidentiel n 202-24 du 24 juin 2024, a pour objet d'honorer les opérateurs économiques exerçant l'activité d'exportation en reconnaissance de leurs efforts et de leur contribution à la diversification et au développement des exportations algériennes hors hydrocarbures.

Production de gaz naturel

L'Algérie a atteint son plus haut niveau en huit mois

PAR INÈS B.

Il s'agit du niveau mensuel le plus élevé depuis mars 2025. Selon les données de la plateforme Energy Research Unit, la consommation intérieure de gaz pour la production d'électricité et le chauffage a atteint 1,605 milliard de mètres cubes en novembre, contre 1,583 milliard de mètres cubes en novembre 2024. La production totale de l'Algérie au cours des onze premiers mois de 2025 s'est élevée à 92,415 milliards de mètres cubes, contre 94,414 milliards de mètres cubes en 2024. Ce recul s'explique par une baisse de la production annuelle observée la plupart des mois. Janvier a enregistré la production la plus élevée (9,749 milliards de mètres cubes) et septembre la plus faible (6,923 milliards de mètres cubes), précise la source. Du côté des exportations, les exportations algériennes de gaz, par gazoduc et sous forme de gaz naturel liquéfié (GNL), ont diminué en novembre pour atteindre 3,99 milliards de mètres cubes, contre 4,65 milliards de mètres cubes en novembre 2024. Les exportations par gazoduc ont quant à elles reculé à 2,73 milliards de mètres cubes, contre 3,12 milliards de mètres cubes, selon la même source. Concernant le GNL, les exportations algériennes ont atteint 9,54 millions de tonnes (13,12 milliards de mètres cubes) en 2025, contre 11,62 millions de tonnes en 2024 et 13,45 millions de tonnes en 2023. Le quatrième trimestre a enregistré la meilleure performance de l'année, avec un total de 2,62 millions de tonnes. Cinq pays européens ont représenté 96 % des exportations totales de GNL : la Turquie (3,14 millions de tonnes), la France (2,31

La production de gaz naturel en Algérie a atteint environ 8,928 milliards de mètres cubes (10,50 milliards de pieds cubes par jour) en novembre 2025, soit une hausse de 432 millions de mètres cubes par rapport à novembre 2024 et de 911 millions de mètres cubes par rapport à octobre de l'année précédente.



millions de tonnes), l'Italie (1,62 million de tonnes), l'Espagne (1,44 million de tonnes) et le Royaume-Uni (0,64 million de tonnes), selon la même source. I.B.

L'expert en mines, Arezki Zerrouki, l'assure :

« LE MINIER EST LA CLÉ DE VOÛTE DE L'AUTOSUFFISANCE DES SECTEURS INDUSTRIELS »

Le lancement de l'exploitation du minerai de fer extrait de la mine de Gara Djebilet (Tindouf) est prévu pour le premier trimestre de 2026. Pour l'expert en mines, Arezki Zerrouki, le développement du secteur minier permettra à l'Algérie de sortir de la dépendance, car il constitue la clé de voûte de l'autosuffisance des secteurs industriels. Avec le projet de la mine de fer de Gara Djebilet ou encore celui de la mine de phosphate de Bled El Hadba, située dans la wilaya de Tébessa, l'Algérie est en train de sortir de la dépendance. « Il n'y a pas un secteur qui ne dépend

pas du secteur minier. Que ce soit les agrégats pour la construction, ou bien les engrais pour l'agriculture, la filière chimie, la sidérurgie, ou encore la fabrication des tôles nécessaires pour l'industrie », a déclaré M. Zerrouki lors de son passage, jeudi, dans l'émission « L'invité du jour » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. « Ce secteur, c'est la clé de voûte de l'autosuffisance des secteurs industriels », a-t-il ajouté. Toutefois, l'intervenant insiste sur l'impératif de développer les services miniers. « En Afrique, les services miniers constituent un problème très important, car

il n'y a pas de sociétés dédiées à cette mission », a-t-il soutenu, avant d'ajouter « Ce n'est pas le cas du secteur pétrolier qui a énormément d'entreprises de services ». Développant son argumentaire, M. Zerrouki explique que les services miniers et tout ce qui gravite autour de la mine, citant comme exemples les transports, les sociétés de forage, ainsi que les laboratoires accrédités. « On ne va pas prendre des échantillons et les analyser à l'étranger », s'est-il étonné. « Il y a un potentiel humain qu'il faudrait parfaire par des formations, car sans formation, il n'y aura rien », a-t-il ajouté.

PROJET D'EXTENSION DU PORT PHOSPHATIER D' ANNABA

Djellaoui insiste sur l'accélération du rythme des travaux

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a mis en avant, jeudi à Annaba, le « caractère stratégique du projet d'extension du port phosphatier » et son « rôle charnière dans le renforcement des capacités d'exportation et l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale ». Le ministre qui effectuait une visite de travail dans la wilaya d'Annaba, a inspecté, aux côtés du wali, Abdelkrim Lamouri, les différents chantiers ouverts dans le cadre de l'extension du port, notamment le quai minéralier et ses installations annexes. Lors d'une rencontre avec les responsables du consortium algéro-chinois chargé de la réalisation, il a insisté sur « la nécessité d'accélérer le rythme des travaux et de mettre à disposition toutes les ressources humaines et matérielles pour garantir la réalisation du

projet dans les délais contractuels fixés ». M. Djellaoui a également instruit les responsables de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP) à l'effet « d'intensifier le suivi sur le terrain du projet, en définissant des quotas de travail précis et des critères clairs pour chaque type de travaux, conformément aux engagements contractuels conclus », soulignant que le projet « avance sur un bon rythme et permettra, à terme, à l'Algérie de renforcer sa position sur le marché international, d'ouvrir des perspectives prometteuses pour l'investissement et le partenariat et de créer de nouveaux emplois afin de soutenir la dynamique économique dans la région Est du pays ». M. Djellaoui a écouté un exposé technique détaillé sur « les progrès réalisés et les perspectives qu'offrira l'accélération du rythme d'exécution au cours

de la prochaine phase ». Le projet d'extension du port phosphatier d'Annaba comprend la réalisation d'une plate-forme de base, l'allongement de 1.400m de la digue principale, la construction d'un quai minéralier de 1.600m de long pour un tirant d'eau de 16 m, ainsi que l'aménagement de terrains, à l'arrière du quai, sur une superficie de 82 hectares. Selon les explications recueillies sur place, ce projet qui constitue « un élément central du soutien de la chaîne nationale du phosphate, permettra l'accostage de gros navires chargés de cargaisons importantes et améliorera le flux des exportations vers les marchés mondiaux, conformément aux directives des hautes autorités du pays visant à renforcer les infrastructures de base et à consolider l'économie nationale ».

Assurance

«Takaful» enregistre une croissance de plus de 70% en 2025

L'activité de l'assurance «takaful» a enregistré une croissance de plus de 70% en 2025, moins de trois ans après son lancement, a indiqué le PDG de la société «El-Djazair Takaful», Mahfoud Ziane Bouziane, mettant en avant les perspectives prometteuses de ce segment sur le marché financier national.

Dans une déclaration à l'APS, M. Bouziane a précisé que l'activité de l'assurance «takaful», aussi bien générale que familiale, introduite récemment en Algérie, a réalisé de «véritables avancées et des étapes importantes en termes de croissance et de déploiement, en plus de la demande croissante de la part des opérateurs, qu'il s'agisse d'entreprises ou de particuliers».

Cette activité a enregistré des «indicateurs positifs et un taux de croissance dépassant 70% en 2025, tant en volume des souscriptions qu'en nombre d'adhérents, lequel a plus que triplé», a-t-il précisé.

La compagnie publique a réussi, à la fin de l'année écoulée, à capter près de 58.000 participants, a-t-il fait savoir, assurant que l'objectif visé est de poursuivre ce rythme de croissance et d'atteindre le seuil de 100.000 participants durant l'année 2026. La société ambitionne également d'élargir son réseau commercial, qui comptait à la fin de l'année dernière 36 agences réparties à travers 25 wilayas, en ouvrant de nouvelles agences et guichets de distribution, avec pour objectif d'atteindre plus de 50 agences couvrant plus de 35 wilayas. Concernant les primes de souscription, il est prévu d'atteindre 900 millions de DA, soit un taux de croissance supérieur à 40% par rapport à 2025, ce qui permettra à la compagnie de conserver sa position de leader sur le marché, où elle détient actuellement environ 60% de parts du marché», a ajouté M. Bouziane.

Evoquant les projets futurs, il a affirmé que la société aspire à accompagner les start-up et les micro-entreprises, rappelant la signature récente d'une convention avec l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), visant à soutenir les jeunes et à les accompagner dans la création de start-up ainsi que de PME. Interrogé sur l'excédent assurantiel enregistré par la compagnie, M. Bouziane a indiqué que le fonds des participants d'«El-Djazair Takaful» est passé d'environ 2,23 millions de DA en 2023, ayant bénéficié à près de 1.500 participants, à 38,26 millions de DA. Il a précisé que cet excédent, qui ne constitue pas un bénéfice pour la société, mais est redistribué aux participants, représente l'un des piliers du modèle de l'assurance «takaful», fondé sur le principe de solidarité à travers la mutualisation des contributions dans un fonds indépendant dédié à l'indemnisation des sinistres et à la gestion des risques. Selon le même responsable, il est prévu le lancement prochain d'un produit de micro-assurance «takaful» dans le cadre du renforcement de l'inclusion financière et de l'élargissement de la base des bénéficiaires de ce type d'assurance. La compagnie envisage, à moyen et à long termes, de se concentrer sur l'accompagnement de l'expansion de la finance islamique, en proposant des produits et des couvertures compatibles avec les différents produits offerts par les banques ainsi que par les divers établissements activant dans le domaine de la finance islamique. A ce titre, M. Bouziane a souligné les perspectives prometteuses de la finance islamique et les résultats positifs obtenus, notamment à l'approche de l'émission des «sukuk» souverains, lesquels permettront de «compléter l'écosystème de la finance islamique en Algérie». Ce développement sera renforcé par l'arsenal juridique et réglementaire à travers notamment l'adoption des premières normes comptables spécifiques à cette activité, a-t-il soutenu. Par ailleurs, «El-Djazair Takaful» oeuvrera à la promotion de la finance islamique et de l'assurance «takaful» en particulier, à travers l'organisation de rencontres professionnelles et de forums spécialisés à portée nationale et internationale, ainsi que de journées de sensibilisation. La compagnie est l'une des deux sociétés spécialisées dans l'assurance «takaful», aux côtés d'«El-Djazair el moutahida», toutes deux créées en 2022.

Bouira

Ouled Rached et El Asnam sous les feux de la rampe

Plusieurs projets de développement dans les secteurs de la santé, du sport, de l'urbanisme et de l'éducation, ont été lancés dernièrement dans les communes d'Ouled Rached (Sud-est de Bouira), et d'El Asnam (Est), lors d'une visite des autorités locales de la wilaya dans ces deux régions. Lors de la première étape de sa visite, à Ouled Rached, la wali de Bouira, Mme Houria Aggoune, accompagnée de plusieurs responsables, a inspecté d'anciens locaux professionnels inexploités qui seront transformés en une salle de soins pour la population de la commune. « Nous avons déjà donné notre accord pour la réalisation de cette future salle de soins, qui figure parmi les projets prioritaires destinés à la commune d'Ouled Rached, dans l'objectif de répondre aux préoccupations des habitants locaux », a assuré Mme Aggoune. Un délai de 3 mois a été accordé à l'entreprise réalisatrice pour concrétiser le projet, selon les détails recueillis lors de la visite. Par ailleurs, les jeunes sportifs de la même commune ont bénéficié d'un stade communal inauguré dans la matinée par les autorités locales. Revêtu de gazon synthétique, il a été baptisé du nom du chahid Hebbache Arezki. Dans le secteur des travaux publics et de l'urbanisme, la commune d'Ouled Rached a bénéficié d'un projet d'aménagement du principal boulevard de la ville menant à la localité d'Ouled Abdellah en passant par Ighil Iheddaden, sur une distance de 1400 mètres, selon les responsables du projet. Sur le site du projet, Mme Aggoune a appelé à une coordination entre les différents services, secteurs et la société civile, afin de prendre en charge les doléances de la population de cette commune. La même responsable s'est ensuite rendue dans la commune d'El Asnam, où elle a supervisé le lancement

La wali de Bouira, Mme Houria Aggoune, accompagnée de plusieurs responsables, a inspecté et lancé une série de projets de développement, donnant des instructions aux entreprises réalisatrices pour le parachèvement des projets dans les meilleurs délais.



d'un projet de réalisation d'un groupe scolaire dans la cité des 60 logements de la ville. Ce projet devra être achevé dans six mois. La cheffe de l'exécutif s'est également enquis de l'avancement des travaux de réalisation de 18 logements de type publics-locatifs, qui devraient être distribués en juillet prochain, selon les informations recueillies sur place. La wali a également inspecté le projet de ré-

habilitation de la voie reliant la route nationale RN5 à la polyclinique (de la commune) et à la forêt d'Ouled Ziane, sur une distance de 1.350 mètres. « Ce projet est destiné à faire sortir de l'isolement quelque 5000 habitants de la zone sud de la commune d'El Asnam et du village de Guemgouma, et à les relier au chemin de wilaya (CW) 24 menant vers Ath Leksar », a encore expliqué Mme

Aggoune. Toujours dans la commune d'El Asnam, le CW 21 a, lui aussi, bénéficié d'une opération de réhabilitation sur un tronçon de 9 km, pour une enveloppe financière de 72 millions, selon le directeur des travaux publics, Nouredine Gasmi. « Le délai accordé à l'entreprise réalisatrice est de six (06) mois pour parachever les travaux de ce projet », a-t-il conclu.

BATNA

8 EPH dotés de 20 appareils d'hémodialyse

Vingt appareils d'hémodialyse ont été distribués mardi à huit établissements publics hospitaliers, dans la wilaya de Batna au cours d'une cérémonie présidée au siège de la wilaya par le chef de l'exécutif local, Riadh Benahmed. Les établissements bénéficiaires de ces équipements sont les hôpitaux de T'kout, d'Arris, de Theniet El Abed, de Merouana, d'Ain Touta, de Ras Layoune et « Slimane Amirat » de Barika. L'opération d'un coût total de 50 millions DA s'inscrit dans le cadre du renouvellement des parcs d'appareils des centres d'hémodialyse exploités par ces établissements sanitaires, a indiqué à l'occasion le directeur local de la santé, Hamdi Chakouri. Il sera procédé au début de février prochain « au plus tard » au renforcement de certains établissements sanitaires par deux stations d'hémodialyse et quatre appareils Bioscan pour déterminer le poids réel des malades soumis à l'hémodialyse, a ajouté le même responsable. Le renouvellement des équipements des services d'hémodialyse de la wilaya s'inscrit dans le cadre



d'un programme sectoriel visant à améliorer la prise en charge des malades souffrant d'insuffisance rénale et le service qui leur est assuré, notamment dans les régions reculées, a ajouté M. Chakouri. Le même responsable

a rappelé que plusieurs établissements sanitaires et de proximité de la wilaya ont été dernièrement dotés de divers équipements médicaux dont des appareils de radiologie.

SAÏDA

Nouvelle édition du concours de la plus belle commune et quartier

La direction de l'Environnement de la wilaya de Saïda a lancé une nouvelle édition du concours de wilaya pour l'élection de la meilleure commune et le meilleur quartier, dans le cadre de l'ancrage de la culture de la propreté et de la préservation de l'environnement, a indiqué, mercredi, cette direction. La même source a précisé que ce concours, lancé au milieu de la semaine en cours sous la supervision du wali, M. Amoumene Marmouri, a pour objectif de renforcer la compétition positive et l'esprit de citoyenneté, ainsi que d'encourager les citoyens à contribuer activement à l'embellissement de leur cadre de vie et à sa préservation. La direction de l'Environnement a ajouté qu'une commission spécialisée dans le domaine de l'environnement a été mise en place pour évaluer et sélectionner la meilleure commune et le meilleur quartier, sur la base de plusieurs critères, notamment le niveau de propreté et d'organisation, l'aménagement urbain, les initiatives environnementales et le degré d'implication des citoyens dans la préservation de l'environnement. Ce concours, organisé sous le slogan « Ensemble pour une ville propre et belle », qui se déroulera sur une période d'un mois, vise à inciter les collectivités locales et les citoyens, ainsi que les acteurs de la société civile, à s'engager activement dans la démarche de protection de l'environnement et à participer aux différentes initiatives environnementales, notamment celles liées à la propreté urbaine, à l'embellissement du cadre de vie, aux opérations de reboisement, à l'entretien des espaces verts et à l'amélioration de l'aspect général des villes et des quartiers. A noter que la commune de Sidi-Amar, dans la wilaya de Saïda, avait remporté l'année dernière la première place en tant que commune la plus propre, dans le cadre du même concours.

MILA

80 millions DA pour pour booster le développement à Tadjenanet

La commune de Tadjenanet (Sud de Mila) a bénéficié au titre de l'exercice en cours 2026 d'une enveloppe financière de 80 millions DA pour la réalisation de plusieurs projets de développement, a-t-on appris mercredi auprès du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité locale. Dans une déclaration à l'APS, M. Iskandar Gueraïche a précisé que ce montant dégagé au titre du programme d'appui au développement socioéconomique des communes et

du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales finance la réalisation de nombreux projets à travers les agglomérations secondaires et mechtas de cette commune. Les projets ainsi retenus portent, notamment sur la réhabilitation de la route de la Mechta Bordj Maamar sur 2,2 km et de la route de mechta Fessikh sur 2 km et l'ouverture de pistes pour désenclaver les mechtas Djahli, Bouslam et Fayadh Nafaa, selon la même source. Le même montant financera également un

projet de réalisation d'un stade de proximité à mechta Reghioua, a ajouté le même élu qui a précisé que les entreprises chargées de la réalisation de ces projets ont été désignées et les travaux devront démarrer au cours de ce trimestre. Le président de l'APC de Tadjenanet a fait état en outre du lancement prochain d'autres projets d'aménagement urbain, d'extension du réseau d'alimentation en eau potable et d'entretien de l'éclairage public à travers les quartiers de la commune.

HÔPITAL MOHAMED BOUDIAF D'EL- KHROUB (CONSTANTINE)

Bientôt la réouverture du service de chirurgie

Le service de chirurgie de l'établissement public hospitalier (EPH) Mohamed Boudiaf de la commune d'El Khroub (Constantine) sera prochainement remis en service après sa réhabilitation, a indiqué, mercredi, la directrice de la santé et de la population (DSP). Le projet a concerné la modernisation, l'extension et l'équipement de cette infrastructure hospitalière pour un meilleur service au profit des patients, a expliqué Dr. Linda Boubeguir, affirmant que les travaux réalisés ont permis la mise à niveau du service conformément aux normes en vigueur, au double plan technique et fonctionnel. Selon la même responsable, le service de chirurgie de l'hôpital Mohamed Boudiaf d'El Khroub comprend désormais cinq salles d'opérations, à savoir quatre salles destinées aux interventions programmées (opérations à froid) et une autre salle dédiée aux urgences chirurgicales. Les nouvelles capacités permettront d'améliorer l'organisation des interventions chirurgicales et de renforcer la prise en charge des malades, a souligné Dr. Boubeguir.



LE TUEUR SILENCIEUX SÉVIT DE NOUVEAU

Une famille de 5 membres décimée à Skikda

5 membres d'une même famille sont décédés à la suite d'une intoxication au monoxyde de carbone émanant du chauffage d'une maison individuelle à Skikda. Cette maison est située au quartier Mohamed Zibouche dans la commune d'Ain Bouziane (sud-ouest de Skikda), indique vendredi la direction de wilaya de la Protection civile. Les agents de l'unité secondaire de la Protection civile de la commune de Sidi Mezghiche sont intervenus vers 10h25 ce matin sur les lieux de l'incident, où 5 personnes (2 hommes, 2 femmes et un enfant), âgées entre 13 et 73 ans, ont été retrouvées mortes.

La même source a ajouté que les corps des victimes ont été évacués vers la morgue de l'hôpital d'El Harrouch.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances de l'accident.

ETATS-UNIS

L'épidémie de rougeole continue de faire rage

Le nombre de cas de rougeole continue d'augmenter aux Etats-Unis, et particulièrement dans l'Etat de Caroline du Sud (sud-est) où plus de 600 cas ont été enregistrés depuis l'automne dernier, rapportent mardi les autorités locales.

Sur fond de défiance croissante à l'égard des vaccins, cette maladie grave et très contagieuse a opéré un retour en force dans plusieurs pays développés dont les Etats-Unis, qui connaissent leur pire épidémie en plus de 30 ans. Après plus de 2.200 cas recensés

et trois morts, dont deux jeunes enfants, en 2025, les contaminations continuent de flamber en 2026.

Une crise sanitaire d'ampleur à laquelle le ministre de la Santé de Donald Trump, le vaccinologue Robert Kennedy Jr, est accusé de contribuer largement en alimentant les craintes à l'égard du vaccin. En Caroline du Sud, Etat de la côte est, 88 nouveaux cas ont été rapportés depuis vendredi, ont indiqué mardi les autorités locales de santé, portant à 646 le nombre de contaminations depuis

la détection d'un foyer à l'automne passé. La majorité des personnes infectées étaient non-vaccinées, ont précisé les autorités. Certains cas ont été identifiés dans des écoles mais aussi sur les campus de deux universités. Des contaminations ont également été rapportées dans huit autres Etats américains depuis le début de l'année, selon la principale agence sanitaire des Etats-Unis, les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC).

Cette situation fait craindre que les Etats-Unis

ne perdent le statut « de pays ayant éliminé la rougeole », qu'ils avaient acquis en 2000 après avoir éradiqué cette maladie grâce à la vaccination.

L'Organisation panaméricaine de la santé (PAHO) a convoqué la semaine passée les Etats-Unis et le Mexique, qui fait également face à une recrudescence de la maladie, pour réévaluer leur statut en avril. Elle a déjà retiré en novembre ce titre au Canada, qui a enregistré plus de 5.000 cas en 2025.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

DISCUTER QUOTIDIENNEMENT AVEC UNE IA

impact la santé mentale

Discuter chaque jour avec des assistants conversationnels développés par l'intelligence artificielle (IA) comme ChatGPT, a un impact sur la santé mentale. C'est ce qu'a démontré une étude publiée récemment dans une revue scientifique.

PAR AMEL B.

Depuis quelques années, les assistants conversationnels développés par l'intelligence artificielle (IA) comme ChatGPT, font désormais partie de notre quotidien. Pour beaucoup, ces assistants ne sont plus de simples outils techniques mais des compagnons de conversation, des sources de réponses rapides — et parfois même des confidents quotidiens. Mais ce phénomène n'est pas sans conséquence sur la santé mentale, selon les scientifiques. C'est ce que rapporte Santé Magazine, dans un article qui vient d'être publié, mettant en avant une nouvelle étude, parue le 21 janvier 2026 dans le JAMA Network Open. Celle-ci met en exergue une corrélation entre utilisation quotidienne de ces chatbots d'IA et risques de dépression : les adeptes au quotidien auraient environ 30 % de risque en plus de souffrir de dépression, comparé aux non-utilisateurs. Les chercheurs ont ici interrogé près de 21 000 adultes américains entre avril et mai 2025, via un questionnaire de santé mentale décelant les niveaux de dépression. Les participants ont parallèlement renseigné leur fréquence d'utilisation de l'IA. « Nous avons constaté que l'utilisation quotidienne de l'IA était courante et significativement associée à des symptômes dépressifs et à d'autres symptômes affectifs négatifs », comme l'anxiété et l'irritabilité, selon les chercheurs. L'étude révèle par ailleurs que l'âge semble jouer un rôle : à utilisation égale des chatbots, les adultes de 45 à 64 ans semblaient plus à risque de dépression que les 25-44 ans. D'après cette même source, « l'étude ne détermine pas si l'utilisation de chatbots à IA favorise la dépression, ou si c'est simplement que ces outils sont davantage utilisés par les per-



sonnes dépressives pour trouver réconfort et soutien. En outre, la solitude serait un facteur important à prendre en compte, isolement et solitude étant actuellement en hausse dans nos sociétés occidentales, et favorisant la dépression ».

Selon les scientifiques, cette étude devrait inviter les entreprises spécialisées dans les chatbots à IA à prendre en compte cette réalité : «

Ils doivent garder à l'esprit que les personnes atteintes de troubles mentaux ou présentant des symptômes de santé mentale vont utiliser activement leurs produits ». Des garde-fous plus efficaces devraient ainsi être mis en place, selon le spécialiste, afin que l'IA ne vienne pas aggraver une santé mentale déjà fragile.

A. B.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ÉDUCATION 2026

Le pouvoir de la jeunesse dans la co-création

Cette année, l'UNESCO a consacré la Journée internationale de l'éducation (24 janvier) au pouvoir de la jeunesse dans la co-création de l'éducation. En tant qu'agence des Nations Unies chef de file pour l'éducation, l'UNESCO montre la voie en donnant aux jeunes la parole dans les instances de prise de décisions telles que Comité directeur de haut niveau pour l'ODD 4. Elle les place au cœur des consultations mondiales pour le programme d'éducation post-2030 et amplifie leur voix grâce à des réseaux tels que le Réseau des écoles associées de l'UNESCO, le Réseau des jeunes et étudiants pour l'ODD 4, la Communauté mondiale des jeunes et le Réseau des jeunes pour l'action climatique. Sur le terrain, l'UNESCO renforce les capacités des jeunes en tant que leaders et acteurs du changement, notamment dans les contextes de crise. Il faut savoir que les jeunes de moins de 30 ans représentent plus de la moitié de la population mondiale. Ils consti-

tuent un ressort essentiel pour le développement durable, l'innovation et la transformation sociale. Cependant, ils sont touchés de manière disproportionnée par la pauvreté, les inégalités et l'accès limité à une éducation de qualité et à des emplois décents. Les jeunes sont également souvent exclus des décisions qui affectent profondément leur apprentissage, leur avenir et les sociétés qu'ils seront amenés à diriger. Bien que des progrès aient été réalisés pour associer les jeunes et les étudiants aux processus décisionnels mondiaux en matière d'éducation, il reste beaucoup à faire pour tenir compte de leurs préoccupations et de leurs aspirations. Les systèmes éducatifs sont plus forts lorsqu'ils sont les personnes à qui ils sont destinés, c'est-à-dire les jeunes et les étudiants, sont impliqués dans leur conception. Les jeunes doivent être reconnus non seulement comme des observateurs mais également comme des partenaires actifs et co-concepteurs du changement à tous

les niveaux : dans les écoles, au niveau national, et dans les programmes de coopération internationale pour le développement. Lorsqu'il s'agit de façonner l'avenir de l'éducation, les jeunes ont un rôle primordial à jouer : ils sont les bénéficiaires des programmes éducatifs et leur avenir en dépend. Cela est d'autant plus vrai à l'heure des transformations radicales induites par la révolution technologique, qui appelle à repenser les finalités et les modalités de l'enseignement et de l'apprentissage. Impliquer véritablement les jeunes nécessite plus qu'une simple consultation. Cela requiert des mécanismes formels, une représentation transparente, des ressources adaptées, des processus clairs de remontée d'informations, et la participation des jeunes de la conception au suivi, afin de garantir que les programmes et les politiques d'éducation soient conçus en considérant les jeunes comme des partenaires à part entière.

TEMPÊTE ET FROID
POLAIRE AUX
ETATS-UNIS
Des milliers de
vois annulés

Une tempête hivernale majeure qui s'apprête à balayer les Etats-Unis pourrait causer des « accumulations de glace catastrophiques », des « températures glaciales » et toucher au moins 160 millions de personnes, selon les services météorologiques. La neige a commencé à tomber, vendredi 23 janvier, dans certaines parties du Texas, de l'Oklahoma et du Kansas, tandis que les températures ont chuté dans le Dakota du Nord, le Dakota du Sud et le Minnesota. Après avoir atteint les grandes plaines du centre, la tempête devrait toucher les métropoles de la côte est. Elle risque de provoquer « des conditions de circulation dangereuses, des coupures de courant et des dégâts sur les arbres », prédisent les services météorologiques nationaux (NWS). Pour le météorologue Ryan Maue, « les dix prochains jours d'hiver seront les pires depuis quarante ans à travers les Etats-Unis ». « Réfléchissez où vous pouvez aller, à ce que vous pouvez faire, et à ceux qui ont besoin d'être aidés encore plus pour survivre durant la semaine à venir. Ce n'est pas une exagération ou une blague », avertit l'expert, sur X.

Le président américain, Donald Trump, a déclaré vendredi avoir été « informé de la vague de froid record et de la tempête hivernale historique qui vont frapper une grande partie des Etats-Unis pendant ce week-end ». « L'administration Trump coordonne ses efforts avec les autorités locales et régionales. La FEMA [l'agence américaine de gestion des catastrophes naturelles] est prête à intervenir », ajoute-t-il sur sa plateforme, Truth Social.

Les conditions pourraient être plus difficiles dans le nord-est des Etats-Unis, où l'accumulation de glace sur les arbres pourrait entraîner des chutes de branches sur les lignes électriques. Plus de 7 000 vols domestiques et internationaux prévus de vendredi à dimanche ont été annulés, selon le site spécialisé FlightAware.



MER DE CHINE
MÉRIDIONALE
13 marins philippins
secourus par les
garde-côtes

Les garde-côtes chinois ont secouru vendredi 13 marins philippins en mer de Chine méridionale après le naufrage d'un cargo, a indiqué l'ambassade de Chine à Manille. Le M/V Devon Bay, un vraquier battant pavillon singapourien avec un équipage de 21 marins philippins, avait envoyé un signal de détresse jeudi vers 20H30 (12H30 GMT), selon les garde-côtes philippins. L'ambassade de Chine aux Philippines a précisé vendredi que le navire « avait chaviré à 55 milles marins au nord-ouest de Huangyan Dao », nom chinois du récif de Scarborough, situé à plus de 200 km à l'ouest des côtes philippines. « Les garde-côtes chinois ont immédiatement dépêché deux navires sur place pour mener des opérations de recherche et de sauvetage.

Darfour
Alerte sur la situation humanitaire
alarmante des enfants

La surpopulation dans les sites de déplacement accroît considérablement les risques pour la santé publique et la propagation de maladies. La localité de Tawila, au Nord-Darfour, est devenue l'un des plus importants regroupements de personnes déplacées à l'intérieur du Darfour.



Les enfants vivent dans des conditions humanitaires « extrêmement difficiles » dans la région du Darfour, au Soudan, a alerté vendredi le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). L'organisation souligne que des milliers d'entre eux subissent des déplacements répétés, des traumatismes psychologiques et un grave manque de services essentiels, alors que les combats se poursuivent. La porte-parole de l'Unicef, Eva Hinds, a précisé qu'une mission de l'organisation s'est récemment rendue au Darfour, permettant d'observer directement la situation des enfants, notamment ceux qui sont les plus exposés et vulnérables. Elle a précisé que « le Darfour a été le théâtre de violents combats pendant une longue période et qu'un grand nombre d'enfants ont été déplacés non pas une seule fois, mais à deux reprises ». La visite de la délégation de l'Unicef coïncidait avec les derniers jours d'une vaste campagne

de vaccination contre la rougeole, lancée début janvier par l'organisation onusienne en collaboration avec les autorités sanitaires et leurs partenaires, visant six millions d'enfants dans l'ensemble des Etats du Darfour. Hinds a insisté sur le fait que la surpopulation dans les sites de déplacement accroît considérablement les risques pour la santé publique et la propagation de maladies, relevant que « la localité de Tawila, au Nord-Darfour, est devenue l'un des plus importants regroupements de personnes déplacées à l'intérieur du Darfour ». L'organisation humanitaire Save the Children a averti que « plus de 8 millions d'enfants, soit environ la moitié des enfants d'âge scolaire, ont passé 484 jours sans entrer dans une salle de classe ». L'ONG a confirmé qu'il s'agit de « la plus longue période de fermeture d'écoles au monde », dépassant le nombre de jours de fermeture enregistrés pendant la pandémie de COVID-19.

PAKISTAN
67 morts dans
l'incendie d'un centre
commercial

Au moins 67 personnes ont péri dans l'incendie samedi d'un centre commercial de Karachi, dans le sud du Pakistan,

selon un nouveau bilan annoncé vendredi par les autorités locales. Le feu s'est déclaré samedi soir dans le Gul Plaza, l'un des centres commerciaux les plus fréquentés de Karachi avec ses trois étages et 1.200 magasins. « Les autopsies de 67 corps ont été réalisées », a indiqué le porte-parole du gouvernement provincial, assurant que des analyses ADN pour identifier les victimes se poursuivaient. Plus de 50 familles ont fourni des échantillons d'ADN dans l'espoir d'identifier

CÔTE D'IVOIRE
Formation d'un
nouveau
gouvernement

Le président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, a annoncé, ce vendredi, la composition d'un nouveau gouvernement, quelques mois après l'élection présidentielle d'octobre 2025. Dirigée par le Premier ministre Robert Beugré Mambé, la nouvelle équipe gouvernementale comprend 34 ministres, dont quatre ministres délégués, soit un effectif réduit par rapport au précédent exécutif qui en comptait 36. Cette nouvelle configuration est marquée par l'instauration d'un poste de vice-Premier ministre. Téné Birahima Ouattara, frère cadet du chef de l'État, a été nommé à cette fonction pour assister le Premier ministre. Le remaniement prévoit également un changement à la tête de la diplomatie ivoirienne. Nialé Kaba, jusqu'ici en charge de l'Économie, du Plan et du Développement, est désormais responsable du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale. La nouvelle équipe gouvernementale se distingue aussi par le départ de Kobenan Kouassi Adjoumani, ancien ministre d'État chargé de l'Agriculture et du Développement rural. Plusieurs ministres conservent toutefois leurs portefeuilles. Le général Vagondo Diomandé demeure au ministère de l'Intérieur, Françoise Remarck reste à la Culture et à la Francophonie, tandis que Jean Sansan Kambilé est reconduit à la Justice. Par ailleurs, un Conseil des ministres est prévu pour ce samedi 24 janvier à 11 heures. Lors de sa reconduction, le Premier ministre Robert Beugré Mambé a indiqué que l'action gouvernementale s'articulera autour de la poursuite des projets structurants, de la consolidation des acquis et de l'amélioration des conditions de vie des populations.

leurs proches disparus. Les corps seront remis aux familles une fois les échantillons ADN analysés, ont déclaré jeudi les autorités provinciales. Une commission gouvernementale mène une enquête mais les causes du sinistre demeurent non déterminées. Les incendies sont fréquents dans les marchés et les usines de Karachi, connus pour leurs infrastructures défectueuses, mais un désastre d'une telle ampleur est rare.

VENEZUELA
Manifestations massives pour la
libération de Maduro

Des milliers de manifestants ont réclamé, vendredi, au Venezuela, la libération du président vénézuélien détenu aux États-Unis, Nicolás Maduro, affirmant que sa détention est injuste. Lors de la manifestation, le ministre de l'Intérieur, Diosdado Cabello, a déclaré dans des propos diffusés par la télévision officielle : Notre plus grande victoire en ces jours sera le retour du président Maduro et de Cilia. » Il a affirmé que la présidente vénézuélienne par intérim, Delcy Rodríguez, qui a cherché un rapprochement avec l'administration Trump, bénéficie du plein soutien du parti au pouvoir « afin d'aller de l'avant ». Le fils de Nicolás Maduro a demandé vendredi au Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme la libération immédiate de son père et de son épouse.



GLISSEMENT DE TERRAIN EN INDONÉSIE
Plusieurs morts et des dizaines
de disparus

Un glissement de terrain a fait au moins huit morts et plus de 80 disparus, samedi 24 janvier à Java, la principale île d'Indonésie, a indiqué l'agence nationale de gestion des catastrophes. «Un glissement de terrain a eu lieu dans la

(région) du Bandung occidental, dans la province du Java occidental, aux premières heures samedi, tuant huit personnes», a déclaré Abdul Muhari, un porte-parole de l'agence nationale de gestion des catastrophes, faisant état de 83 disparus.

JAPON
Dissolution officielle
de la Chambre des
représentants

La Chambre des représentants (chambre basse) du Japon a été officiellement dissoute vendredi au début de la session parlementaire ordinaire, en prélude de la tenue des élections générales, dont la date a été fixée au 8 février. La campagne officielle débutera mardi prochain, ce qui ne laissera qu'une période de campagne de 16 jours. La Première ministre japonaise, Sanae Takaichi, a annoncé lundi sa décision de dissoudre la chambre basse, qui compte 465 sièges, en vue d'organiser des élections anticipées, dans le but de tirer parti de la cote de popularité actuellement élevée de son gouvernement. A plus de deux ans de la fin du mandat actuel de la Chambre basse, Mme Takaichi a justifié sa décision de convoquer des élections anticipées en arguant qu'elle n'a pas encore obtenu le soutien en des électeurs pour son mandat de Première ministre, qui a débuté en octobre dernier, ni pour la nouvelle coalition au pouvoir formée le même mois par son Parti libéral-démocrate et le Parti japonais de l'innovation.

L1- MOBILIS (16E JOURNÉE)

LA RÉVOLTE DES MAL-CLASSÉS

La 16e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, a débuté vendredi, sous le signe de la rébellion des équipes de bas de tableau : l'ES Sétif, l'ASO Chlef, et l'ES Mostaganem, auteurs d'un précieux succès dans leur quête pour le maintien. Englué dans la profondeur du classement, ce trio a envoyé un message clair à leurs concurrents directs dans la course au maintien. Au stade Mohamed-Bensaïd de Mostaganem, l'Espérance s'en est remise à son buteur attitré, Zoubir Motrani, auteur d'un mais salvateur en fin de match (81e) face à l'Olympique Akbou. Même si l'ESM n'a toujours pas quitté la zone de relégation (15e, 12 pts), il n'en demeure pas moins que cette précieuse victoire devrait permettre aux joueurs de l'entraîneur tunisien Hatem Missaoui, d'amorcer leur mission de sauvetage avec sérénité. En revanche, l'Olympique Akbou continue de manger son pain noir, puisque les coéquipiers de Taoufik Addadi, alignent un cinquième match sans victoire, toutes compétitions confondues, qui met d'ores et déjà l'entraîneur, Lotfi Amrouche, dans une position inconfortable. De son côté, l'ASO Chlef a quitté la zone de relégation, en battant avec autorité à la maison le Paradou AC (2-0), grâce à l'attaquant libérien Ledlum (28e) et Bekkouche en début de la deuxième période (49e). Engagé par la direction, en remplacement de Fouad Bouali, dont le contrat a été résilié à l'amiable, Abdelhak Belaid a réussi ses débuts sur le banc chélifien, en attendant de confirmer lors des prochaines journées. Un succès qui permet à l'ASO de rejoindre son adversaire du jour avec 17 points chacun, tout en le reléguant à la position de troisième relégable, grâce à une différence de buts particulière favorable aux Chélifiens. Le PAC fait du surplace et aligner un deuxième revers de rang, toutes compétitions confondues, après son élimination en 1/8e de finale de la Coupe d'Algérie, sur le terrain du CA Batna (Ligue 2) (3-3, aux TAB : 3-1). Du côté des hauts-plateaux, et sous un froid glacial, l'ESS a sorti la tête de l'eau en surclassant l'USM Khenchela (4-1), dans son antre du 8-mai 1945. Les festival offensif a été entamé dès la 2e minute grâce au capitaine Djahnit, avant que Hamidi (8e), Zerrouki (40e), et Toulal (62e), ne donnent plus d'ampleur à la victoire. de l'ESS. Les Khenchelis ont terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du gardien Ouassama Litim (58e). L'USMK a réduit le score grâce à Bakir (50e). Une victoire qui permet aux Sétifiens de stopper l'hémorragie, eux qui restaient sur une élimination en «Dame Coupe», et trois matchs de rang sans succès en championnat. A l'issue de cette victoire, l'ESS grimpe à la 12e place avec 19 points, à deux longueurs du troisième relégable, alors que les «Siskaoua», dont il s'agit de la deuxième défaite de suite, restent scotchés à la 9e position avec 21 points.

COUPES DE LA CAF

Le CRB et le MCA en appel

Le football algérien s'apprête à vivre un week-end sous haute tension sur l'échiquier continental. Pour le CR Belouizdad et le MC Alger, engagés respectivement en Coupe de la Confédération et en Ligue des champions, le temps des approximations est révolu.



PAR MAROUANE A.

À l'approche de cette troisième étape de la phase de groupes, les deux représentants nationaux se retrouvent confrontés à une obligation de résultat flagrante, tant l'issue de leurs prochaines confrontations pèsera lourd sur la suite de leur parcours respectif dans ces compétitions de prestige. Dans le cadre de la Coupe de la Confédération, le CR Belouizdad se trouve dans l'obligation de rectifier le tir. Logé dans une poule C où tout reste possible, le club de Laâquiba affiche un bilan contrasté. Si l'entame de compétition avait été réussie à domicile contre les Tanzaniens de Singida Black Stars avec une victoire nette de deux buts à zéro, la désillusion fut totale lors du déplacement à Brazzaville. Balayés par Otho d'Oyo sur le score de quatre buts à un, les hommes de Sead Ramovic se retrouvent aujourd'hui acculés. Ils devront impérativement dicter leur loi ce dimanche au stade du 5-Juillet face au leader du

groupe, la formation sud-africaine de Stellenbosch. Afin de relever ce challenge, l'entraîneur allemand dispose heureusement d'un groupe au grand complet. Ce réservoir de joueurs, renforcé par les arrivées hivernales de Salim Boukhanchouche et de l'Ivoirien Jean Charles Ahoua, offre des solutions tactiques précieuses au milieu de terrain pour contrer la puissance athlétique des Sud-Africains. Une victoire permettrait de relancer totalement la course à la qualification, au moment où Singida Black Stars jouera sa survie face à Otho d'Oyo dans l'autre affiche du groupe.

Le «Doyen» doit se ressaisir

La situation n'est guère plus confortable pour le MC Alger en Ligue des champions. Avec un unique point récolté en deux journées, le club phare de la capitale entame un déplacement périlleux à Lubumbashi pour y affronter le FC Saint-Eloi Lupopo. Après une défaite contre El Hilal et un score de parité face aux Mamelodi Sundowns, les protégés de Rhulani Mokwena ont épuisé leur crédit. Bien que le MCA affiche une

forme nationale étincelante, auréolé de son titre de champion d'hiver et de la Supercoupe d'Algérie, l'équipe voyage vers la RD Congo diminuée par les forfaits de Mohamed Réda Halaïmia et de Larbi Tabti. Le défi s'annonce particulièrement complexe face à une équipe de Lupopo souveraine dans son propre championnat, devançant même le TP Mazembe au classement. Forts de dix victoires lors de leurs dernières sorties, les Congolais sont en pleine confiance. Pour le Mouloudia, l'enjeu sera de s'appuyer sur sa dynamique d'invincibilité de sept rencontres pour arracher un résultat probant à l'extérieur. Un succès en terre congolaise s'avère désormais indispensable pour rester dans la course et éviter que les ambitions africaines du club ne s'éteignent prématurément avant même d'aborder la phase retour.

M. A.

CHAMPIONNAT ARABE 2026 DE BADMINTON

L'Algérie sacrée avec neuf médailles dont trois en or

La sélection algérienne de badminton a été sacrée championne arabe 2026, en dominant l'ensemble des épreuves de cette édition disputée au Caire et en récoltant un total de neuf médailles (3 or, 3 argent et 3 bronze), a annoncé le Comité olympique et sportif algérien (COA). Les trois médailles d'or ont été l'œuvre de Thnina Maâmri et Sirine Ibrahim en double dames, Kassila Maâmri et Youssef Sabri en double messieurs, ainsi que du duo Kassila Maâmri -

Thnina Maâmri en double mixte. Les médailles d'argent sont revenues à Yasmine Chebbah et Linda Mezri (double dames), Adel Hamak et Abdelrahmane Belarbi (double messieurs), ainsi qu'à Abdelrahmane Belarbi et Sirine Ibrahim (double mixte). Quant aux trois médailles de bronze, elles ont été remportées par Adel Hamak et Abdelrahmane Belarbi en simples messieurs, et par le binôme Abdelaziz Ouchfoun - Hala Bouksani en double mixte.

A noter que toutes les finales des épreuves de double ont opposées des paires algériennes, illustrant la nette suprématie de la sélection nationale lors de cette édition du Championnat arabe. Grâce à ce moisson, l'Algérie termine largement en tête du classement général et s'adjuge le trophée de la compétition, confirmant les progrès constants du badminton national sur la scène arabe.

Coupe d'Algérie (seniors)

Les quarts de finale programmés les 3 et 4 mars

Les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, 2025-2026, se joueront les 3 et 4 mars prochains, selon le calendrier de la deuxième partie de la saison, dévoilé par la Ligue de football professionnel (LFP), jeudi soir sur son site officiel. Ainsi, CR Belouizdad-MC Alger et CS Constan-

tine-JSM Bejaia, ouvriront le bal le mardi 3 mars, alors que les deux derniers matchs: USM Alger-JS Saoura et CA Batna-MC Saïda, sont programmés le mercredi 4 mars. Les demi-finales se joueront le mardi 7 avril, selon la même source, alors que la date du samedi 2 mai a été retenue pour la finale, sous

réserve de confirmation. La LFP précise toutefois que ce calendrier demeure prévisionnel et reste susceptible de légères modifications, en fonction du parcours des clubs algériens engagés en compétitions africaines ou de contraintes organisationnelles.

L-2 AMATEUR (CENTRE-OUEST -17E J)

LE NAHD ET LE WA TLEMCEEN ASSURENT

La 17e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football (groupe Centre-Ouest) a débuté vendredi avec les succès à domicile du NA Hussein-Dey et du WA Tlemcen. Le NA Hussein-Dey s'est largement imposé face au RC Arbâa (3-0), confirmant son redressement après un début de saison irrégulière. Les Sang et Or ont dominé les débats de bout en bout, profitant des largesses défensives d'un adversaire en difficulté au classement, pour signer un succès sans appel qui leur permet de remonter au cinquième rang avec l'ESM Koléa (26 pts). De son côté, le WA Tlemcen a assuré l'essentiel en disposant de la JS Texraïne (2-0). Sérieux et appliqués, les Zianides (24 pts) ont su faire la différence grâce à une meilleure maîtrise collective, décrochant trois points précieux face à l'adversaire (12 pts) toujours en quête de régularité. Le NAHD et le WAT joueront un match en retard de la 16e journée, programmé mardi (15h00).

CRYSTAL PALACE

Jean-Philippe Mateta coïncé

Il faisait partie des attaquants les plus surveillés du marché, et tout semblait réuni pour un départ. Pourtant, à l'heure où les grandes manœuvres du mercato s'intensifient, le dossier Jean-Philippe Mateta est entré dans une zone de turbulences. Entre intérêts concrets, discussions avortées et position ferme de Crystal Palace, l'avenir de Jean-Philippe Mateta reste incertain.Déjà très sollicité lors du dernier mercato estival, Jean-Philippe Mateta s'était imposé comme l'un des profils offensifs les plus attractifs du marché européen. Auteur d'une saison pleine avec Crystal Palace, ponctuée par 14 buts en Premier League, Jean-Philippe Mateta avait confirmé sa montée en puissance dans un championnat exigeant. Ces performances avaient naturellement attiré l'attention de plusieurs clubs, dont Liverpool, sans que les échanges ne débouchent sur une offre concrète. Finalement resté chez les Eagles, Jean-Philippe Mateta a poursuivi sur cette dynamique positive. Toujours aussi précieux dans le jeu de Crystal Palace, l'attaquant français a confirmé sa régularité cette saison avec huit nouvelles réalisations en championnat. Un rendement qui a renforcé son statut au sein de l'effectif londonien et consolidé son image d'avant-centre fiable sur la durée. La progression de Jean-Philippe Mateta ne s'est pas limitée à ses statistiques en club. A l'automne, l'ancien Lyonnais a franchi un cap symbolique en honorant sa première sélection avec l'équipe de France. Une étape majeure dans la carrière de Jean-Philippe Mateta, venue récompenser sa constance et accroître davantage sa cote sur le marché international. Cette reconnaissance internationale a logiquement ravivé l'intérêt de plusieurs formations européennes.

L'AC Milan passe à l'action

Du côté de l'Italie, la presse transalpine a rapidement relancé le dossier Jean-Philippe Mateta. La Serie A, régulièrement à la recherche de profils physiques et efficaces, s'est montrée attentive à l'évolution du buteur de Crystal Palace, désormais perçu comme un attaquant arrivé à maturité. Parmi les clubs italiens évoqués, l'AC Milan est apparu comme le plus déterminé. En quête depuis plusieurs saisons d'un attaquant capable d'enchaîner les buts, le club rossonero multiplie les pistes sans parvenir à stabiliser son secteur offensif. Après plusieurs profils testés sans succès, les dirigeants milanais ont identifié Jean-Philippe Mateta comme une option crédible et immédiatement opérationnelle. Selon les informations de Foot Mercato, l'AC Milan a ainsi formulé une offre officielle pour Jean-Philippe Mateta. Un signe clair de l'intérêt concret du club lombard, convaincu par le rendement et la progression de l'attaquant français.

France

Le PSG bat Auxerre au forceps

Trois jours après la défaite (2-1) au Sporting Lisbonne en Ligue des champions et avant le match décisif contre Newcastle, le PSG, largement remanié, a battu difficilement le relégable Auxerre (1-0) vendredi soir, sans chasser totalement les doutes.

Paris n'impressionne plus vraiment même en championnat mais a tout de même repris provisoirement la tête de la Ligue 1. Coïncée entre deux matches de Ligue des champions, cette rencontre avait essentiellement pour but de chasser les quelques doutes qui entourent l'équipe de Luis Enrique depuis le début de l'année 2026. Sur-tout avant d'affronter Newcastle mercredi lors de la dernière journée de la phase de ligue pour accrocher le top 8 et ne pas jouer les deux matches de barrages. Les doutes d'abord autour du gardien Lucas Chevalier, qui n'a pas été décisif mardi à Lisbonne, encaissant deux buts sur quatre tirs cadrés.Vendredi au stade l'Abbé-Deschamps, l'ancien Lillois a été peu inquiété et n'a pas eu à s'employer, les Auxerrois n'ayant cadré aucune frappe. La défense bis (Lucas Beraldo, Lucas Hernandez et Illya Zabarnyi) alignée par l'Espagnol a plutôt rassuré, réussissant à gérer les quelques occasions auxerroises.Cette rencontre était aussi le bon moment pour éloigner les crispations concernant l'attaque du PSG, moins efficace ces dernières semaines hormis lors du succès vendredi dernier contre Lille (3-0).

Quand la confiance vient à manquer

Après plus de quinze frappes et 80 minutes, le PSG a ouvert le score sur une belle inspiration d'Ousmane Dembélé qui a lancé en profondeur Bradley Barcola, lequel a eu enfin le bon geste pour tromper Dono-

van Leon (1-0, 80e). Avant cela, l'attaquant français a beaucoup fait de différences sans réussir son dernier geste (2e, 51, 63e), tout comme Khvicha Kvaratskhelia (4e, 8e). Sans Fabian Ruiz, Achraf Hakimi, Nuno Mendes, Joao Neves, Lee Kang-in et Matvey Safonov, les joueurs de Luis Enrique ont une nouvelle fois dominé sans être vraiment dangereux hormis sur une action en fin de match, rappelant l'automne 2025.L'entrée à l'heure de jeu de Désiré Doué et d'Ousmane Dembélé a fait un peu de bien à l'attaque du PSG, qui n'a donc toujours pas été rassurante même face à l'AJA, relégable. Désiré Doué a confirmé qu'il ne traversait pas sa meilleure période en ratant une occasion trop facile pour son niveau (76e). «On est dans un très bon moment», a pourtant insisté jeudi Luis Enrique à la veille du déplacement dans l'Yonne, rappelant que «cette saison est particulière». Au fil des conférence de presse, l'entraîneur espagnol veut chasser les doutes en répétant à l'envi que son équipe se porte bien même elle enchaîne les matches sans impressionner. D'ailleurs, Luis Enrique a changé de discours vendredi soir à Auxerre: «Je crois que c'est très clair, c'est un moment particulier. On met la pression à Lens c'est l'essentiel, c'est difficile, il manque un peu de

confiance et de précision pour finir les occasions, cela a été compliqué», a admis l'Espagnol.



COUPE DU MONDE 2026

Des gains financiers importants pour la FIFA

La FIFA a été conviée au Forum économique mondial de Davos en Suisse. Une occasion pour l'instance mondiale de gestion de football de partager les valeurs véhiculées par le football.La 23e édition du Mondial 2026 sera la première édition à réunir 48 sélections dans trois pays : aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada. Et les gains financiers seront sans égal, estime le président de la FIFA : «L'impact économique d'un tournoi comme la Coupe du Monde de la FIFA 2026 dépassera les 80 milliards de dollars américains à l'échelle mondiale, soit le PIB mondial. Il créera 825 000 emplois permanents, représentant plus de 20 milliards de dollars de salaires», a expliqué Gianni Infantino.Ce tournoi pourrait booster en même temps le produit intérieur brut d'environ 40,9 milliards de dollar dont 17,2 milliards pour les Etats-Unis a ajouté le patron de la FIFA.«Son impact sera considérable dans toutes les villes hôtes et celles où seront installés les camps de base. Toutes les villes seront alors impliquées et organiseront des festivals et des activités diverses pour les supporters, les habitants et les touristes», a conclu Gianni Infantino.

ATLÉTICO MADRID

Griezmann touché à l'entraînement

À l'Atlético de Madrid, l'infirmier ne désemplit pas. Vendredi, alors que Clément Lenglet quittait l'infirmier après sa blessure au ligament interne, le club a annoncé qu'Antoine Griezmann s'était légèrement blessé à la cuisse gauche à l'entraînement. «Antoine Griezmann souffre d'une lésion musculaire de faible gravité à la cuisse gauche, diagnostiquée par les services médicaux du club après l'IRM réalisée sur notre attaquant. Le Français s'est blessé lors de l'entraînement. L'évolution de sa blessure déterminera son retour à la compétition» a indiqué le club dans un communiqué. Si la durée de son indisponibilité n'a pas encore été clairement établie, l'ancien international français (34 ans) devrait sans aucun doute manquer le match de Liga contre Majorque dimanche. Il y a cependant un point d'interrogation sur sa présence lors de la prochaine rencontre de Ligue des champions, mercredi 28 janvier, contre Bodö/Glimt.

OVATION DE RONALDO ET GROS GÂTEAUX...

Al-Nassr honore Mané après son sacre africain

Vainqueur de la Coupe d'Afrique des nations avec le Sénégal la semaine dernière, Sadio Mané a été accueilli vendredi comme il se doit par son club Al-Nassr. Sur des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux par le club saoudien, on voit l'international sénégalais de 33 ans chaleureusement accueilli et applaudi par l'ensemble du staff et ses coéquipiers avant l'entraînement. Pour honorer le deuxième succès de Sadio Mané à la CAN, le club lui a préparé une belle surprise avec non pas un, mais deux gâteaux. Le premier salue ses cents sélections en tant que Lion de la Teranga tandis que le second célèbre sa victoire à la CAN. On peut d'ailleurs apercevoir sur ce gâteau deux photos de l'attaquant. Une première où il pose fièrement avec le trophée du meilleur joueur de la compétition et une seconde où il est porté par ses coéquipiers sénégalais. Au moment de couper le gâteau, c'est un quintuple

Ballon d'Or qui s'est proposé : Cristiano Ronaldo. Dans un geste sincère de camaraderie, le Portugais a offert la première part à Sadio Mané, qui a été vivement applaudi après sa première bouchée. CR7 ne s'est pas non plus empêché de taquiner son coéquipier au moment de la photo souvenir. "Merci beaucoup. Je suis très heureux du cadeau. Je ne m'y attendais pas. Je suis très heureux et j'ai hâte de la suite de la saison", a remercié le Sénégalais après les festivités. A Al-Hilal, le défenseur sénégalais Kalidou Koulibaly a reçu un accueil similaire. Il a notamment été chaleureusement félicité par le gardien de but marocain Bounou, défait par le Sénégal en finale de la CAN.



LES MOTS CROISÉS

LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

I. Jeux de société. II. Un livre qu'on parcourt de A à Z. III. Impériale récompense. Premier ministre israélien. IV. Vieille armée. Obscurcir. V. Tubes de salle de bain. Accompagne le diplôme. VI. Dégaza. Futur réserviste. VII. Erbium. Légume qui pousse dans la terre et qu'on récolte parfois sous la glace. VIII. Chose peu commune. Rengaine. IX. Immérité. Tous à Rome. X. Perdues. Terminaison.

VERTICALEMENT

1. Gros oeuvre...ou grand oeuvre, c'est selon.
2. Surchargé. La troupe des sans grade. 3. Héros avisé de la guerre de Troie. Défunte Allemagne.
4. Les orgues de Staline, en abrégé. Bambocheur.
5. Monte en l'air (et y reste). 6. Devant la Vierge. Os de vertébré. 7. Pied de vers. Coutumes.
8. Bourgeoisie révolutionnaire. 9. Grand lac. Maladie de l'oreille. 10. Activité où excellait Louis XVI.

12345678910

I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

IX

X

MOTS MÊLÉS

la ville qui ne dort jamais (New York)

ALGUE
AMERRIR
BAIE
BARRAGE
CRABE
DIGUE

ECLUSE
ECUME
ELEMENT
ESTRAN
ETALE
HOULE

ISTHME
JETEE
JUSANT
LAGON
LAISSE
LITTORAL

MAREE
MARNAGE
MASCARET
MEDUSE
MER
PASSE

PHARE
POLDER
SABLE
TEMPETE
VAGUES
VASIERE

TEBARCELBASE
NSTFHOULEREU
ETTESUDEMTIG
MRNMPOLDERAL
EAAAEMAJGLBA
LNSHEREISAVE
ESUCPSITRIM
EIJNAMURLSSU
LITTORALRSTC
MARNAGERCEHE
VAGUESATEEME
DIGUETALEEAA

ARRE-POI
CHATELAIN
ATELIER DE
PROCESSION

JEUNE
CROISEE
BOULE
A PARIS

COLONNISTE
PREMIER

QUARTIER
DE LA
BASTILLE
ARTICLE

SACRE A
MORT
MARITIME
FRANCE

AU LABO

LE TOME 2
UN THEATRE
DANS LE
RENE

PROBLEME
DE VACHE
ENRAGEE

CHATELAIN
CHATELAIN

NOTE
LONGUEUR
D'ONDES

BASSIN

JARDIN A
LYCONNES
ROMANESQUE
TOUR NOIR

NOTE

PERDRE
SYNTHETIQUE
CONJUGATION

PARLEMENT
D'ACCA
GEMER

PONT
D'APOLLON
MARSE

NOUS
TRANSPORT
TE DE JOUR
ENGAGE

MEULE
FACE A LA
SOCIETE

SANT
HOMME DE
LA MARCHE

CONTES DE
DAUDET
PONT BLANC
DE NIMES

BAIE
PHONETIQUE
EMULE
DE PARIS

SAISON DES
GLACES

PREPOSITION
ROCHE

FOYER
CULTUREL

LUNETTES
CONIQUE
TYPE

NEGATION
PROCESSION
DE SOUS
BARRIN

ENCULE

FORCE
ELECTRO-
MOTRICE
ERIMUR

ARGON

PERSONNEL
FIN DE SEMAINE
RESTAURATION

NOBLE

SEMI-LE

MEILLEUR
LA CANTIER

PRATIQUE
LES 3 COUPS
MYSTERE

VERDIT
LA SERIE

CASSE-PIED

AGENT DE
PUBLICITE
RELATION

BASE DE
DABOLO

PORTES
DU SUD

SANT
PIERRE
SCHEMERE
D'ARTISAN

PIEDON A
FOUR

GARDER
DU
BASTILLE

GENAI

CHAT DE
BRIANT
MATERIAU
MODERNE

AU MILIEU
DU CIEL

LAMOU
DU NORD

DEBIT
DE SERIE
SEC ET
LIQUEUR

CONSTRUCTEUR
DE PYRAMIDES

ENTRE
EN SERIE
ART DE LA
CITE

POUR
LYRIQUE

SANT
DES
PYRENEES
EXTERIEUR

BE BE

INTA
MURIS
ABRUPTE

LEON
NOUVELLE

POUR
FINIR
FINIR

ESQUE
DE
MARIN

SUDOKO

91367

34

6

9

1

3

6

7

9

6

1

7

18

65

38

25

9

4

2

3

51

SUDOKO — LES MOTS CROISÉS

423196587

6325478

419823567

978352416

346179258

164935872

897264135

253718649

1456789

23456789

3456789

456789

56789

6789

789

89

9

SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS

SISBANNCAVATRXE
RVOOOEETHHPE
LELINHRETTPACTE
RDUGTAGNENOD
TELCIESTEBP
FOFLEGERESUBA
PEEENEVAVME
CKVAVAVBATVAD
ICEVAVBATVAD
TYRMRTDUT
ISEISIRETRAHIRE
EUNUNAJAXTEINT
VIIVITTEPRIT
RISISOMETOM
TENTFERMFAVS
TAVALTDELTA
AVAGNEESPAGNE
BDEBDMN

Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi

Noufel Ramdane remonte le fil de ses origines musicales

Jeudi soir, sur la scène du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, le jeune chanteur Noufel Ramdane a proposé *Aux origines*, un récital mêlant malouf, çanaa et chansons algéroises. Pour sa première apparition au TNA, l'artiste a retracé son parcours et partagé les influences qui façonnent encore une quête assumée d'identité musicale.

SAMY TERKI

Au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, à Alger, Noufel Ramdane a proposé, jeudi dernier, un récital intitulé *Aux origines*, conçu comme une traversée de son parcours musical. Le TNA, dont la programmation accorde une place régulière aux concerts, accueillait pour la première fois le jeune chanteur, venu partager avec le public une sélection de ses coups de cœur, entre patrimoine andalou et chansons algéroises. Pendant près d'une heure, l'artiste a déployé un répertoire mêlant malouf, çanaa et variétés algériennes, évoquant dans un dialogue avec la salle les musiques qui ont accompagné son enfance et façonné son rapport au chant. Cette soirée se voulait autant un concert qu'un récit personnel, où chaque morceau renvoyait à une étape de son apprentissage et de sa construction artistique. Accompagné de deux violons, d'une mandoline, d'un qanoun, de deux percussionnistes et d'un synthétiseur, Noufel Ramdane a ouvert son programme par des pièces de malouf, un genre qu'il considère fondateur dans son parcours. Il a rappelé que ce sont ces airs qui l'ont conduit à intégrer un orchestre andalou. Parmi les titres interprétés figuraient notamment « Bou'd Al diar », « Yala qawmin dalamouni », « Housn al habib » et « Ya kamel al maani ». La seconde partie du concert s'est orientée vers le répertoire çanaa et algérois. L'artiste a choisi, comme il l'a expliqué sur scène, d'interpréter « les premiers titres qu'il a entonnés dans sa vie d'artiste et qu'il a souhaité, étant petit, d'interpréter sur scène ». Le public a ainsi pu entendre « Nahwa ghazeyel », « Makanchi aachik b'hali », « Nar el bin gdat », « Ouahran el bahia », « Ghir adjini », avant une conclusion avec le traditionnel « Bkaw ala khir ».

Dans une ambiance festive, les spectateurs ont accompagné la prestation par des applaudissements soutenus, des youyous et, pour certains, quelques pas de danse dans les travées de la salle. Cette proximité avec le public a marqué une étape importante pour l'artiste, qui avait participé en 2022 au concours du Prix Cheikh Abdelkrim Dali, une expérience déterminante puisqu'il s'y produisait pour la première fois en solo.

Aujourd'hui encore, Noufel Ramdane revendique une démarche ouverte, sans enfermement stylistique. « Je suis à la recherche de mon identité musicale », affirme-t-il, soulignant sa volonté d'explorer les différents registres du répertoire algérien.



Âgé de 27 ans, Noufel Ramdane est diplômé en musicologie de l'Institut national supérieur de musique « Mohamed Fawzi » (INSM). Il pratique les trois écoles de la musique andalouse (malouf, sanaa et, dans une moindre mesure, gharnati) tout en s'intéressant au genre algérois. Son orientation vers l'andalou s'est précisée au cours de sa formation, sous l'influence de son professeur Hafid Mouat, qui lui a transmis le goût de cette musique, de son histoire et de ses figures majeures. Formé à plusieurs instruments, il a débuté par la mandoline et le violon, avant d'étudier le violoncelle, le piano classique et le luth (oud). Parmi les maîtres qui nourrissent son inspiration, il cite notamment Cheikh Ahmed Serri, Hamdi Benani et Kheznadji, ainsi que des artistes de générations plus récentes, tels que Samir Tou-

mi, Hamidou, Cheikh Chekat et son professeur Mouat Hafid. Pour l'heure, l'enregistrement d'un album n'est pas à l'ordre du jour. L'artiste privilégie le travail de scène et l'exploration du patrimoine, qu'il considère comme une source inépuisable. Sa prestation au TNA marque toutefois une étape symbolique, portée par l'accueil d'un public qu'il a qualifié de « très chaleureux ». Après avoir déjà chanté à Dar Bachtarzi, à la Maison de la culture de Koléa et au Théâtre régional de Skikda, sa ville natale, Noufel Ramdane annonce plusieurs programmations prévues durant le mois de Ramadhan. Une manière de poursuivre, scène après scène, une quête artistique encore en devenir.

N. T.

Musique de rue

« Habla Band » fait de la rue une scène vivante

À Alger, la musique surgit parfois là où on ne l'attend pas. Dans l'agitation d'Alger-Centre, sur une artère piétonne face à la Grande-Poste, trois jeunes musiciens installent leurs instruments et transforment, le temps d'une performance, l'espace public en scène à ciel ouvert. Regroupés sous le nom de « Habla Band », ils attirent passants et touristes, offrant une parenthèse musicale dans le rythme pressé de la capitale. Ils sont trois amis originaires de la wilaya de Tébessa, unis par une longue complicité et une passion commune pour la musique. Adlane Hazerli, 29 ans, chanteur et guitariste, navigue entre opéra, blues et jazz. Nasredinne Abderrahim, 23 ans, clarinettiste, maîtrise également de nombreux autres instruments ; professeur de musique, il est aussi arrangeur. Abdelkrim Boucheliga, 23 ans, est étudiant à l'Institut régional de la formation de la musique d'Alger (IRFM). Leur histoire commence tôt. Nasredinne Abderrahim raconte avoir rencontré ses deux compagnons dès l'âge de 11 ans. Tous trois se sont formés à la Maison de jeunes de leur région avant de rejoindre Alger pour poursuivre leur apprentissage à l'IRFM. La rue s'est ensuite imposée comme leur première scène. C'est à l'initiative d'un ami que Nasredinne Abderrahim ose, pour la première fois, jouer devant des passants. « J'ai vu sa performance devant les passants. Son courage et sa facilité à entrer en contact avec le public m'ont poussé à essayer à mon tour », confie-t-il. L'expérience s'avère déterminante. Un restaurateur, séduit, l'invite à se produire lors d'une soirée dans son établissement. « J'ai pu signer mon premier contrat dans la rue. D'une certaine manière, je me suis fait de la publicité gratuitement », ajoute-t-il, sourire aux lèvres. Depuis, la rue est devenue un tremplin. « Plusieurs professionnels nous découvrent en pleine performance. Nous prouvons notre capacité en direct et sans filtre », explique le musicien. Les contrats pour des soirées musicales dans des hôtels ou des restaurants naissent souvent de cette visibilité immédiate. Pour le groupe, jouer dans l'espace public relève aussi d'un apprentissage permanent. « Ça nous permet de tenter de nouvelles expériences, d'explorer de nouveaux styles et de juger directement ce que le public préfère », poursuit-il. L'expérience n'est toutefois pas exempte de difficultés. Il arrive que des personnes tentent de perturber les performances ou de briser l'atmosphère installée. Ces situations sont généralement désamorcées grâce à l'intervention d'amis présents sur place, permettant au groupe de reprendre le fil de la musique. Sur le plan matériel, les gains restent modestes. « Ce n'est pas l'argent qui compte. Le contact direct avec les passants, le bonheur que l'on procure aux sans-abri qui viennent parfois savourer quelques notes de musique... Ils nous encouragent souvent avec de gentils mots. Pour nous, l'art doit être accessible à tout le monde », affirme l'un des musiciens. Parmi leurs projets figure l'obtention de la carte d'artiste, document indispensable pour solliciter une autorisation officielle auprès de l'Assemblée populaire communale et exercer légalement dans l'espace public. Une reconnaissance qui leur permettrait de se produire sans contrainte et de faire valoir leur statut d'artistes. En attendant, « Habla Band » poursuit son chemin dans les rues d'Alger, fidèle à une pratique où la musique se partage au plus près des gens.

Rédaction Culture

SIDI BEL ABBÈS

LE CINÉMA S'INVITE À L'ÉCOLE

À Sidi Bel Abbès, la salle de cinéma Amarna accueille la deuxième édition des Journées nationales cinématographiques dédiées au milieu scolaire, une initiative à vocation culturelle et pédagogique portée par l'association Nassamat des activités culturelles et artistiques. L'événement est organisé en coordination avec les directions de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation nationale, de l'Action sociale et de la Solidarité, ainsi que de la Culture et des Arts de la wilaya. Dès les premières journées, l'affluence d'élèves et l'implication des établissements scolaires ont donné à la manifestation une tonalité particulière. Dans une salle habituellement réservée aux projections classiques, le cinéma devient ici un outil d'apprentissage, de questionnement et de découverte. Une dynamique que le directeur de la Culture et des Arts de la wilaya, Abdelhak Amer Benrahou, inscrit dans une orientation

plus large des politiques culturelles nationales, visant à renforcer la présence de la culture cinématographique auprès des jeunes. Pour les organisateurs et les responsables culturels locaux, l'enjeu dépasse la simple diffusion d'œuvres. Il s'agit d'ancrer le cinéma comme un langage à part entière, capable de nourrir le regard critique des élèves et d'aiguiser leur sens esthétique. La direction de la Culture et des Arts affirme ainsi son soutien à des initiatives qu'elle considère comme structurantes, dans un contexte où l'accès à la pratique artistique reste inégal selon les territoires. Le programme proposé reflète cette ambition. Une exposition de photographies cinématographiques présente une sélection d'images issues de productions nationales et internationales. Elle permet aux élèves d'appréhender les différentes étapes de la fabrication d'un film, mais aussi de comprendre le rôle central de l'image

dans la narration cinématographique. Pour beaucoup, c'est une première « immersion » dans les coulisses d'un art souvent consommé sans en interroger les mécanismes. Des ateliers courts et des séances explicatives complètent le dispositif. Ils « abordent » les techniques de prise de vue, les principes de la réalisation et la lecture de l'image. Ces moments d'échange, pensés comme interactifs, offrent aux « élèves » un espace de parole et de curiosité, loin d'une approche strictement théorique. L'objectif est de susciter l'envie, encourager l'expression et ouvrir la voie à un « engagement futur » dans les pratiques culturelles et artistiques. Les Journées nationales cinématographiques dédiées au milieu scolaire se poursuivent jusqu'à jeudi. Projections de films, ateliers artistiques et conférences sur l'histoire du cinéma et les techniques de réalisation rythment cette édition.

Trait d'esprit

“Le nouvel ordre mondial qui se dessine doit se concentrer sur la création d'un monde de démocratie, de paix et de prospérité pour tous.”

Nelson Mandela

Béjaïa

Le Dr Ahmed Bensaada anime une conférence sur le thème de la guerre cognitive

La Maison de la Culture de Béjaïa a accueilli hier une conférence animée par l'universitaire et spécialiste des questions géostratégiques, le Dr Ahmed Bensaada. Intitulée «Algérie : Culture et Guerre Cognitive», cette

rencontre a mis en lumière les concepts actuellement employés dans le cadre de la guerre cognitive pour influencer et manipuler l'esprit humain. Reconnu pour la pertinence et la rigueur de ses analyses, le

conférencier a offert une perspective approfondie sur le sujet. L'événement a été organisé conjointement par la Maison de la Culture de la Wilaya de Béjaïa et le Forum de Béjaïa pour la Pensée et le Dialogue.



CAN 2025

L'Algérie visée avant, pendant et après une organisation scandaleuse

C'est un triste épisode, et non des moindres, qui vient de s'achever avec la lamentable 34e édition de la CAN, organisée par un pays avide de conquêtes illégitimes.

PAR MAHDI B.

Hélas, l'édition marocaine a été un scandale sportif sur tous les plans. Car, au-delà de certains résultats tronqués par l'arbitrage maison, et des prestations des équipes nationales africaines participantes, la CAN 2025-2026 aura laissé des traces indélébiles sur le sport en Afrique. Jamais, au cours des précédentes éditions, depuis la première, en 1957, les observateurs n'ont assisté à des simulacres de matchs, et des scandales d'arbitrage. Et, pour clore un tableau pas reluisant pour la CAF et le pays organisateur, un des bras armés de la Confédération africaine de football, la Commission d'arbitrage, a frappé lourdement toutes les voix et les fédérations qui se sont insurgées contre un diktat de fait monté par une coalition contre nature entre des responsables de la CAF et le pays organisateur, avec l'aide précieuse et combien dénoncée d'un des vice-présidents de la CAF, véritable Méphistophélès des temps modernes, qui a investi clandestinement un sport noble. Car, non seulement l'organisation a été une catastrophe, mais également les pays qui ont dénoncé un arbitrage scandaleux l'ont chèrement payé. Samuel Eto'o, président de la Fédération camerounaise de football, l'a bien constaté à ses dépens, l'entraîneur du Sénégal également, avec, dans les deux cas, des

amendes très lourdes. Et ce qui était prévu, attendu par les observateurs viendra quelques jours après la tombée de rideau sur l'une des plus scandaleuses éditions de la Coupe d'Afrique des Nations, la CAN-2025, organisée pour que le Maroc tienne enfin son trophée après plus de cinquante ans de disette. La Confédération africaine de football (CAF), complice d'un simulacre d'organisation, a sanctionné lourdement l'Algérie, sa fédération, son équipe nationale et, au-delà, ses supporters. Comme si la sanction, lourde, injustifiée et clownesque, ne suffisait pas, voilà que les supporters des Fennecs sont eux également visés à bout portant. Selon un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF), le Jury disciplinaire de la CAF, suite aux incidents survenus lors du match Algérie-Nigeria, disputé le 10 janvier 2026, comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, a décidé une suspension de deux matchs ferme contre le gardien Luca Zidane, applicables aux rencontres des éliminatoires de la CAN 2027. Le défenseur Rafik Belghali est lui sanctionné de quatre (4) matchs de suspension, dont deux (2) avec sursis, applicables aux éliminatoires de la CAN 2027. Quant à la FAF, elle écope d'une amende globale ahurissante de 100 000 dollars, répartis comme suit : 5 000 dollars contre la FAF pour conduite incorrecte de l'équipe nationale, suite à



l'avertissement de cinq (5) joueurs (cartons jaunes) au cours du match, en violation de l'article 130 (a) du Code disciplinaire de la CAF. En plus, une autre amende de 25 000 dollars en raison du comportement inapproprié de certains joueurs et officiels à l'issue de la rencontre, ayant jeté le discrédit sur le match, en violation des articles 82 et 83 du Code disciplinaire de la CAF. La FAF écope en outre d'une amende de 5 000 dollars pour l'utilisation de fumigènes par ses supporters, plus 5 000 dollars pour jets d'objets par ses supporters, 10 000 dollars pour non-

respect des mesures de sécurité, en raison du comportement de ses supporters ayant tenté de forcer les barrières de sécurité, et enfin 50 000 dollars pour gestes offensants et abusifs (affichage de billets de banque) commis par ses supporters à l'encontre des arbitres de la rencontre. La réaction de la FAF a été immédiate suite à ces décisions ubuesques, comme si l'Algérie était visée avant, pendant et après la compétition, alors que le pays organisateur, auteur de tous les scandales, y compris ses supporters qui ont vandalisé des fonds de commerce d'Africains établis dans le pays, a été plébiscité par l'instance faïtière africaine, notamment en décernant le titre de meilleur coach à Walid Regragui, alors que son équipe a lamentablement échoué, même avec le coup de pouce de l'arbitrage, en finale. C'est un autre scandale, puisque c'est bien l'entraîneur Thiaw du Sénégal qui aurait dû être récompensé. Pour autant, la FAF a donc immédiatement interjeté appel de ces décisions et compte même aller au TAS de Lausanne. "Suite à ces décisions, la Fédération algérienne de football a immédiatement engagé la procédure de recours prévue par les règlements en vigueur afin de contester ces sanctions. La FAF suivra avec la plus grande attention l'évolution de ce dossier et réaffirme sa détermination à défendre les intérêts du football algérien, dans le strict respect des voies réglementaires et institutionnelles", explique un communiqué officiel de la FAF. Pour autant, la FAF ira plus loin dans sa

décision de démasquer les auteurs de cet acharnement et contester et annuler, par un recours, déjà transmis à la CAF, des décisions de la commission de discipline qui ne reposent sur aucune loi ou article du règlement de la CAF. Une demande formelle a été adressée à la CAF mercredi 22 janvier, le jour même de la diffusion du communiqué de la commission de discipline, afin qu'elle transmette, dans les délais légaux de 72 heures, les fondements juridiques ayant motivé les sanctions infligées à l'Algérie. En d'autres termes, la FAF exige de connaître précisément la base légale et les textes réglementaires sur lesquels s'est appuyée l'instance continentale. La CAF avait jusqu'à vendredi à minuit pour répondre. Si elle ne transmet pas dans les délais la requête de l'Algérie au TAS de Lausanne, elle devra alors s'expliquer auprès du Tribunal arbitral du sport et la FIFA sur la non-transmission du recours de l'Algérie. Certaines décisions suscitent déjà l'incompréhension, notamment l'amende de 50 000 dollars infligée pour des gestes offensants et abusifs, à savoir l'affichage de billets de banque par des supporters, à l'encontre des arbitres de la rencontre, qui ne reposerait sur aucun fondement juridique. Beaucoup au sein des fédérations africaines de football attendent avec impatience la fin de mandat d'une équipe de la CAF qui ne travaille que pour des intérêts féodaux, illégitimes et qui ne plaident pas pour le développement et l'équité du sport roi en Afrique. ■

CAN-2026 DE HANDBALL (3E JOURNÉE) Les Verts valident leur billet pour le tour principal

PAR MAROUANE A.

La sélection nationale algérienne de handball a assuré sa qualification pour le tour principal de la Coupe d'Afrique des nations 2026 après son large succès face à la Zambie (37-21, mi-temps 19-9), hier à Kigali, pour le compte de la troisième et ultime journée du groupe A. Grâce à cette victoire nette, le Sept national termine la phase préliminaire avec deux succès, enregistrés contre le Rwanda (46-25) et la Zambie, pour une seule défaite concédée face au Nigeria (23-25). Un revers qui pourrait toutefois peser lourd

dans la suite de la compétition. En effet, lors du tour principal, l'Algérie sera opposée aux deux équipes qualifiées du groupe B, à savoir l'Égypte, leader invaincu avec six points, et le vainqueur du duel Angola-Gabon, mettant ainsi les Verts face à l'ogre continental et à une formation en pleine progression. Prévu les 25 et 27 janvier, le tour principal se jouera sous la forme de deux groupes de quatre équipes. Les sélections issues des groupes A et B évolueront dans le groupe MR1, tandis que celles des groupes C et D seront versées dans le MR2. Les équipes conserveront les points récoltés face aux adversaires déjà

qualifiés et affronteront uniquement les nations qu'elles n'ont pas rencontrées lors du tour préliminaire. Les deux premiers de chaque groupe décrocheront leur ticket pour les demi-finales, programmées le 29 janvier. La finale ainsi que le match de classement pour la troisième place auront lieu le 31 janvier. Cette CAN attribuera également des places qualificatives pour le Championnat du monde 2027 en Allemagne, un objectif clairement affiché par les Verts, désireux de renouer avec le Mondial après leur finale disputée lors de la CAN-2024 au Caire, perdue face à l'Égypte. ■